

LES SIGNES DES TEMPS

„Quand vous verrez toutes ces choses, sachez que le Fils de l'homme est proche et à la porte.“ Matth. 24 : 33.

VOLUME 2.

BALE (SUISSE), JUN 1878.

NUMÉRO 12.

LES SIGNES DES TEMPS

JOURNAL MENSUEL

publié par la Société des Adventistes du Septième Jour

COMITÉ
de la Société: J. N. Andrews,
Albert Vaillanier,
J. D. Washart.

PRIX D'ABONNEMENT FR. 5
par an ou par volume de 12 numéros.

S'adresser: Bureau des SIGNES DES TEMPS.
Bale (Suisse).

LA PRIÈRE.

Qu'il est doux de pouvoir, déjà sur cette terre,
Te parler, ô mon Dieu!
De savoir que des cieux tu entends ma prière,
A toute heure, en tout lieu!

Offerte par Jésus, ma prière épurée
Parvient jusques à Toi.
Le voile est déchiré. De ton séjour l'entrée
Est ouverte à la foi.

Le grand Intercesseur, de mes saintes offrandes
Porte l'iniquité.
Quel amour, bon Sauveur! qu'ainsi tu condes-
cendes
A mon infirmité.

Qu'il est doux de l'avoir pour Propitiatoire,
Pour Sacrificateur,
Ici-bas pour Berger, et là-haut dans la gloire,
Pour divin Précurseur!

Accepte ce parfum que tu veux, ô bon Père!
Te plaire à recevoir.
A ton nom glorieux que mon âme révère,
Soient honneur et pouvoir!

E. R. G.

LE BAPTÊME DANS LA BIBLE.

PREMIER ARTICLE.

TEXTE: „Et Jésus, s'approchant, leur parla, et leur dit: Toute puissance m'est donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc, et instruisez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit: et leur apprenant à garder tout ce que je vous ai commandé. Et voici, je suis toujours avec vous jusqu'à la fin du monde. Amen! Marc 28: 18-20.“

Avant de se séparer de ses apôtres bien-aimés pour s'en retourner vers son Père qu'il avait quitté depuis plus de trente-trois ans, avoir vaincu un monde perdu, le Sauveur leur donna une commission importante qui s'étend à toute la dispensation chrétienne: «Allez donc, et enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.» Allez, mes fidèles serviteurs, quittez vos familles et vos amis, le monde est votre champ. Traversez les fleuves, les lacs, les mers, visitez les nations et semez partout les paroles de la vérité et du salut, et baptisez ceux en qui elles seront reçues. Ne craignez point les hommes et leur malice, voici je suis toujours avec vous. Ils obéissent. Au péril de leur vie, ils annoncent avec hardiesse les bonnes nouvelles de l'Evangile.

Les apôtres avaient ordre de baptiser. Voyons dans le récit de leurs actes comment ils ont obéi à cet ordre, et nous verrons en même temps: 1° Quels sont ceux qu'ils baptisaient; 2° de quelle manière ils baptisaient; 3° quelle importance ils attachaient au baptême.

Nous les voyons à Jérusalem, le jour de la Pentecôte, après la descente du Saint-Esprit, prêchant pour la première fois, à une grande multitude, Jésus crucifié et ressuscité. Et ayant ouï ces choses, ils eurent le cœur touché de compunction, et ils dirent à Pierre et aux autres apôtres: Hommes frères que ferons-nous? Et Pierre leur dit: Amendez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ pour obtenir le pardon de vos péchés, et vous recevrez le don du Saint-Esprit. . . . Ceux donc qui reçurent de bon cœur sa parole furent baptisés; et en ce jour-là furent ajoutées à l'Eglise environ trois mille âmes. Act. 2: 37, 38, 41. Remarque la réponse que fit Pierre: Amendez-vous, changez de conduite, et que ceux qui m'ont écouté et qui sont convaincus soient baptisés. Cela montre que Pierre et les autres ne baptisèrent, en cette occasion, que ceux qui étaient convaincus que Jésus était le Fils de Dieu, et qui se repentaient de leurs péchés.

Une autre fois, sur le chemin qui descend de Jérusalem à Gaza, nous voyons Philippe, poussé par l'Esprit, s'approcher d'un chariot où était assis un des principaux sei-

gneurs de la cour de Candace, reine des Ethiopiens: il était occupé à lire avec une grande attention un passage du livre d'Esaié. Ce passage l'embarassait fort. Les Juifs représentaient le Messie comme un puissant conquérant qui viendrait les délivrer de la servitude romaine et établir leur nation à la tête de toutes les autres, quand Esaié le représentait ici sous une tout autre face. «Or, le passage de l'Ecriture qu'il lisait était celui-ci: Il a été mené comme une brebis à la boucherie, et comme un agneau muet et devant celui qui le tond; en sorte qu'il n'a point ouvert la bouche. En son abaissement, son jugement a été haussé. Mais qui racontera sa durée? Car sa vie est enlevée de la terre. Et l'enuuque prenant la parole, dit à Philippe: Je te prie, de qui est-ce que le prophète dit cela? Est-ce de lui-même, ou de quelque autre? Alors Philippe, ouvrant sa bouche, et commençant par cette Ecriture, lui annonça Jésus. Et comme ils continuaient leur chemin, ils arrivèrent à un lieu où il y avait de l'eau; et l'enuuque dit: Voici de l'eau; qu'est-ce qui empêche que je ne sois baptisé? Et Philippe dit: si tu crois de tout ton cœur, cela t'est permis. Et l'enuuque répondant, dit: Je crois que Jésus-Christ est le Fils de Dieu. Et ayant commandé qu'on arrêtât le chariot, ils descendirent tous deux dans l'eau, Philippe et l'enuuque; et Philippe le baptisa. Et quand ils furent remontés hors de l'eau, l'Esprit du Seigneur enleva Philippe, et l'enuuque ne le vit plus; et tout joyeux il continua son chemin.» Act. 8: 32-39.

Philippe commence par enseigner Jésus à l'enuuque. Il lui parle de sa mort et de sa résurrection, du baptême qui en est le symbole, des apôtres que Jésus s'était choisis et de la grande commission qu'il leur avait donnée. L'enuuque a le cœur touché et s'écrie: Voici de l'eau; qu'est-ce qui empêche que je ne sois baptisé? Voici la condition répond Philippe: Si tu crois de tout ton cœur que Jésus est le Fils de Dieu, cela t'est permis.

Philippe, comme les apôtres, ne baptisait que ceux qui croyaient de tout leur cœur que Jésus est le Fils de Dieu, et en cela ils obéissaient strictement aux instructions du Sauveur: «Allez, et ENSEIGNEZ toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.» Matth. 28: 19.

Nous voyons encore Philippe dans la ville de Samarie, prêchant Christ. Là, personne ne peut le nier, il y avait de petits enfants. Mais quels sont ceux qui furent baptisés? «Mais quand ils eurent cru ce que Philippe leur annonçait touchant le royaume de Dieu et le nom de Jésus-Christ, tant les hommes que les femmes furent baptisés.» Act. 8: 12. Nous voyons ici clairement, et c'est ce que je voulais prouver, que les apôtres ne baptisaient pas les petits enfants. Une grande multitude en Samarie crut à la parole prêchée, et se fit baptiser. Quelques-uns avaient de petits enfants et ils les présentèrent sans doute à Philippe pour qu'ils fussent baptisés. Mais Philippe refuse, seulement «tant les hommes que les femmes furent baptisés.» Pourquoi pas, tant les hommes que les femmes et leurs petits enfants? Parce qu'on peut enseigner quelque chose à un homme, et rien à un petit enfant; et l'enseignement est nécessaire avant le baptême. Parce qu'un homme peut croire et se repentir, et un petit enfant ne peut ni l'un ni l'autre. Il ne peut croire que Jésus est le Fils de Dieu; ne comprenant point; il ne peut se repentir des péchés qu'il n'a point encore commis. Et croire et se repentir doivent précéder le baptême. Le baptême d'un petit enfant est donc nul et d'aucune efficacité, et c'est une désobéissance aux instructions du Seigneur.

Mais si Philippe ne pouvait les baptiser, il pouvait, suivant l'exemple de son auguste Maître, leur imposer les mains et prier pour eux, ce qu'il fit, je pense. «Alors on lui présenta de petits enfants, afin qu'il leur imposât les mains, et qu'il priât pour eux; mais les disciples les en rejetaient. Et Jésus leur dit: Laissez venir à moi les petits enfants, et ne les empêchez point; car le royaume des cieux est pour ceux qui leur ressemblent. Puis leur ayant imposé les mains, il partit de là.» Matth. 19: 13-15. Nous voyons ici que le baptême n'est pas nécessaire pour le salut des petits enfants. Pendant que le Seigneur baptisait,

ou du moins ses disciples, ceux qui croyaient en lui (Jean 4: 1-3), il impose seulement les mains aux petits enfants. Il serait à souhaiter de voir les mères de famille chrétiennes de nos jours suivre le pieux exemple des mères de Jérusalem et présenter leurs petits enfants au ministre, non pour être baptisés, mais pour leur imposer les mains et prier le Seigneur d'environner ces chers petits êtres de sa divine protection.

Ici se présente naturellement la question. Pourquoi donc baptise-t-on les petits enfants si le Seigneur ne l'a pas ordonné? Voici ce que la sagesse enseigne: «Seulement voici ce que j'ai trouvé: c'est que Dieu a créé l'homme juste; mais ils ont cherché beaucoup de discours.» Ecl. 7: 29. Et voilà aussi, dans toutes mes recherches, ce que j'ai trouvé. C'est une invention purement humaine et qui a son origine dans l'Eglise romaine, la mère des erreurs. Mais le baptême n'a-t-il point pris la place de la circoncision dans la dispensation évangélique? On circoncisait les petits enfants, donc on doit les baptiser maintenant. Où voyez-vous dans la parole de Dieu, et comment savez-vous, que le baptême a pris la place de la circoncision? La circoncision a été abolie à la croix, et le baptême a été institué avant la croix, à Béthabara, dans le fleuve du Jourdain, où Jean, le premier baptiste, baptisait. Si le baptême avait pris la place de la circoncision, il aurait été institué à la mort de Christ où la circoncision prenait fin, et non plusieurs années avant. Mais si réellement le baptême remplace la circoncision, pourquoi faites-vous baptiser vos petites filles? car les enfants mâles seuls étaient circoncis, et cela à l'âge de huit jours. Non, le baptême n'a pas pris la place de la circoncision. La circoncision du cœur a pris la place de la circoncision de la chair. C'est Paul qui le dit: «Car celui-là n'est point Juif, qui ne l'est qu'au dehors; et celui-là n'est point la véritable circoncision, qui est faite par dehors en la chair. Mais celui-là est Juif, qui l'est au dedans; et la véritable circoncision est celle qui est du cœur, en esprit et non pas dans la lettre.» Rom. 2: 28, 29. «En qui aussi vous êtes circoncis d'une circoncision faite sans mains, qui consiste à dépouiller le corps des péchés de la chair, ce qui est la circoncision de Christ.» Col. 2: 11.

Certaines sectes protestantes, qui ont gardé dans leur sein cette institution romaine, cherchent à prouver qu'elle est appuyée par les Ecritures, et elles citent des passages tels que celui-ci en sa faveur: «Et une femme nommée Lydie, marchande de pourpre, qui était de la ville de Thyatire, et qui servait Dieu, nous ouït; et le Seigneur lui ouvrit le cœur, afin qu'elle se rendit attentive aux choses que Paul disait. Et après qu'elle eut été baptisée avec sa famille, elle nous pria, disant: Si vous m'estimez être fidèle au Seigneur, entrez dans ma maison, et y demeurez. Et elle nous y contraignit.» Act. 16: 14, 15. Avec sa famille. Une famille n'est pas sans enfants. Vous voyez donc que Paul baptisait les petits enfants, et nous suivons le noble exemple apostolique, disent-elles. Arrêtez, s'il vous plaît. Comment savez-vous qu'il y avait des petits enfants dans cette famille? Une famille n'a pas toujours de petits enfants au milieu d'elle. J'en connais une de neuf membres dont le dernier des enfants a quinze ans. Il est intelligent et instruit.

Admettez un instant que j'aie prêché dans la ville où habite cette famille. Le père vient à se convertir avec ses enfants, et ce fait est rapporté ainsi dans un de nos journaux: Un homme nommé A. ouït le pasteur M. . . et se rendit attentif aux choses qu'il disait, et fut baptisé avec sa famille.» Les années s'écoulent et voici qu'une controverse s'élève sur le baptême. M. Pierre affirme que nous baptisons les petits enfants. M. Jean nie, et présente nos écrits en faveur du baptême des adultes. Voyons quelle preuve M. Pierre va fournir pour détruire la bonne influence du discours de M. Jean. Il est plongé dans une profonde réflexion. Il en sort bientôt avec un sourire de triomphe et les yeux étincelants de joie. Il a trouvé! Messieurs, s'écrie-t-il, j'ai ici une preuve importante en faveur de ma manière de voir. Voici ce que je lis dans un journal qui a été publié par cette société: Un homme nommé A. ouït le pas-

teur M. . . et se rendit attentif aux choses qu'il disait et fut baptisé avec sa famille.» Une famille, Messieurs, implique qu'il y a de petits enfants. Donc j'arrive à la conclusion évidente et certaine que cette société baptisait les petits enfants. Rien n'est plus logique. Profonde logique! Et dire qu'il y a des ministres de la Parole de Dieu qui raisonnent ainsi! J. E. M.

Paroles d'Avertissement.

LES SIGNES DE L'INTEMPÉRANCE.

TROISIÈME ARTICLE.

PAR LYMAN BEECHER, D. D.

NOUS AVONS signalé le mal. Ce mal demande un prompt remède. Qu'y a-t-il donc à faire pour arrêter ses ravages et en délivrer ses victimes?

Bien qu'il nous soit impossible de dire ici tout ce qui appartient à cette portion de notre sujet, cependant nous ne pouvons terminer sans faire observer que:

1. Il est important d'avertir la société par tous les moyens influents, du danger qu'il y a de tomber dans ce péché. L'intempérance est une maladie autant qu'un crime, et si quelque autre épidémie, aussi contagieuse, et dont les symptômes fussent aussi prononcés et aussi mortels, se faisait sentir dans le pays, elle serait le sujet d'une conclamation universelle; elle est presque aussi contagieuse et aussi mortelle que la peste, et cependant nous fréquentons sans crainte ceux qui en sont atteints, et, au mépris de tout avertissement, nous apportons la contagion dans nos demeures et nous appliquons le poison à nos lèvres.

Je sais que l'on parle beaucoup de l'usage modéré des boissons spiritueuses; mais on pourrait tout aussi bien parler d'employer prudemment du poison, de toucher prudemment chaque jour un peu de feu et de le mettre modérément près de la poudre, d'introduire prudemment dans nos demeures des serpents et des vipères qui se glisseraient çà et là, comme affaire de distraction pour nos visiteurs, et d'amusement pour nos enfants. Tout ou tard, malgré notre prudence, les effets du poison se manifesteront, l'étincelle fatale tombera sur la traînée de poudre, le venin du serpent pénétrera et étendra le principe vital. Il ne saurait y avoir d'usage prudent des spiritueux que dans le cas où l'on prendrait comme médecine. Tous ceux qui en prennent n'en meurent pas immédiatement; mais est-ce une raison pour qu'on ferme les yeux sur le danger de l'usage prudent des spiritueux? Si un légume était reconnu vénénéux autant que les spiritueux sont reconnus dangereux, on le bannirait de sa table; il ne serait point d'en faire usage comme aliment. Si, en essayant de traverser une rivière sur une planche flexible, il se voyait un nombre de personnes aussi grand que le nombre de ceux qui, essayant de l'usage prudent des spiritueux et trouvent la mort, il est certain qu'on l'essayerait plus de traverser ainsi la rivière. On ne parlerait pas d'un usage prudent de cette espèce de traversée. L'essai d'un usage prudent des spiritueux a été si fatal à tant de personnes que tout essai de ce genre devrait être entièrement mis de côté. La nature de ce péché est trompeuse et sa puissance devient irrésistible dès qu'on lui a laissé prendre un empire quelconque. Celui qui, tout en faisant un usage prudent des boissons spiritueuses, prie qu'il ne soit point induit dans la tentation, se moque de Dieu. Il n'y a aucune nécessité de prendre des liqueurs fortes, agir ainsi serait tenter Dieu et se rendre coupable de présomption.

2. Il ne faut pas confondre l'intempérance avec l'ivresse, et il est nécessaire d'exercer une vigilante attention pour les distinguer l'une de l'autre. Aussi longtemps que les hommes pensent qu'il n'y a ni crime ni danger à boire autant qu'ils veulent pourvu qu'ils ne s'enivrent pas, ils jettent loin d'eux toute crainte et marchent tranquillement, mais certainement vers la ruine à laquelle ils ne pourront échapper. Il est donc nécessaire qu'ils sachent que boire journellement, à des heures fixes et toutes les fois que l'occasion se présente, c'est de l'intempérance. Il se peut que cette in-

tempérance ne produise pas d'abord une excitation animale ou mentale; mais c'est le germe d'une habitude qui ne peut manquer d'engendrer une maladie, et qui fera de la plupart de ceux qui la pratiquent des ivrognes consommés. Ce n'est donc pas assez de faire flotter le drapeau d'alarme à l'endroit où l'ivrogne meurt, il doit être planté au début de sa route, proclamant en gros caractères: «C'EST ICI LE CHEMIN DE LA MORT!! Ce drapeau doit être un avertissement pour tous ceux qui font un usage prudent des boissons, car si nous ne pouvons arrêter les hommes au début de cette route fatale, comment pourrions-nous les arrêter sur la pente rapide qui conduit à la destruction? Celui seul qui renonce complètement à la boisson échappera à la ruine qui menace tous les hommes intempérants. Dans chaque famille les spiritueux devraient être prohibés, ou s'ils sont employés ce ne devrait être que comme remède. Tous les vases qui en contiennent devraient être étiquetés avec autant de précaution que nous étiquetons le laudanum. LES MOTS, NE TOUCHE PAS! NE GOUTE PAS! devraient être inscrits sur toutes les bouteilles qui le contiennent. On devrait apprendre de bonne heure aux enfants la nature, les symptômes et les dangers du péché de l'intempérance, afin qu'ils ne tombent pas à leur insu sous son pouvoir.

Ma sollicitude paternelle s'est fait un sérieux devoir de préserver mes enfants de ce péché; et je puis dire avec vérité que si l'un d'eux périsait de cette manière, ce ne serait ni par ignorance, ni faute d'avertissement. Je ne me rappelle pas avoir jamais permis à un enfant de sortir un jour de fête, ni lui avoir jamais donné la plus petite pièce d'argent à dépenser comme l'entendrait, sans lui avoir sérieusement donné le commandement formel de ne boire aucune boisson spiritueuse, ni aucune liqueur enivrante, et je ne puis que croire que, si dans chaque famille, on s'efforçait sérieusement d'instruire les enfants, de la nature et des dangers du péché de l'intempérance, les opinions, les sentiments et les habitudes seraient tellement formés que la génération nouvelle tout entière s'élèverait comme un rampart contre lequel viendrait se briser vainement les vagues furieuses de l'intempérance. Des instructions sur ce sujet devraient être communiquées à toutes nos écoles, et les écoles du Sabbat qui se multiplient de nos jours pourraient aussi puissamment aider de leur influence à combattre l'intempérance de la génération naissante.

Mais quant à ceux chez qui l'habitude de l'intempérance est déjà formée, il n'y a qu'une alternative. Ils doivent se décider à une abstinence complète et immédiate.

Etudes Bibliques.

LES TROIS OFFICES DE CHRIST.

Il est assigné à notre Seigneur, dans l'Écriture, trois grands offices dans l'œuvre de la rédemption des hommes. Quand il était sur la terre à son premier avènement, il était ce prophète dont parle Moïse dans Deut. 18: 15-19. Voyez aussi Actes 3: 22-26. Lorsqu'il monta au ciel il devint grand souverain Sacrificateur, selon l'ordre de Melchisédec. Ps. 110; Hébr. 8: 1-6. Mais quand il reviendra il sera revêtu de son autorité royale. Ps. 2. C'est en vertu de cet office de Roi qu'il juge les humains. Matth. 25: 34, 40. La transition de la sacrificature de notre Seigneur à son office de Roi doit précéder son second avènement. Luc 19; 11, 12, 15. Cette transition a lieu lorsque le Père siège en jugement, de la manière décrite dans Dan. 7: 9-14.

1. La nature des paroles que le Père adresse au Fils lorsqu'il le couronne Roi, montre que ce couronnement aura lieu à la fin de son office de Sacrificateur.

«J'ai sacré, dira-t-il, mon Roi sur Sion, la montagne de ma sainteté. Je rapporterai l'ordonnance de l'Éternel; il m'a dit: C'est toi qui es mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui. Demande-moi et je te donnerai pour ton héritage les nations, et pour ta possession les bouts de la terre. Tu les briseras avec un sceptre de fer, et tu les mettras en pièces comme un vase de potier.» Ps. 2: 6-9.

Il est évident que ce n'est pas pour leur conversion, mais pour leur destruction que les nations sont données au Fils. Cet événement ne pouvait donc pas avoir lieu à l'ascension de Christ, lorsqu'il commença à exercer sa sacrificature, mais il doit arriver quand sa sacrificature sera terminée. C'est au siège judiciaire du Père que Daniel a placé le temps du couronnement du Fils. Les paroles du Ps. 2 sont en parfaite harmonie avec ce fait. Ce sera lorsque le sceptre de fer sera placé entre les mains de Christ que sa sacrificature cessera. Lorsque le nombre des rachetés sera complet, l'œuvre d'intercession en leur faveur, achevée, leur salut, assuré, alors le reste des humains sera livré entre les mains de Christ pour être brisé par le sceptre de sa justice. Mais cela ne peut point avoir lieu avant que notre Seigneur comme Sacrificateur ait effacé nos péchés au tribunal de son Père. Car il est évident que quand les méchants seront livrés entre les mains de Christ pour être détruits, il n'y aura plus de salut pour les pécheurs. Quand notre Seigneur reçoit le sceptre de fer, il ne peut plus exercer la sacrificature pour faire propitiation pour les péchés. Lorsqu'il est ainsi couronné par son Père, son sacerdoce entier cesse. Mais ce couronnement qui est décrit dans Dan. 7: 9-14 est simplement la transition du sacerdoce de Christ à sa royauté. Il est clair que la sacrificature de notre Seigneur se termine lorsque l'Ancien des jours s'assied en jugement. Nous avons besoin de Christ pour confesser nos noms devant ce tribunal, et pour montrer d'après le registre de nos actions que l'œuvre de la grâce a été perfectionnée en nous, afin que, par la décision du Père, nos péchés soient effacés et nos noms conservés dans le livre de vie. Mais quand la décision du jugement investigateur aura été prononcée en faveur des saints, le temps de leur épreuve sera terminé pour toujours. Les noms de ceux qui n'ont vaincu qu'en partie seront retranchés du livre de vie. Mais quant aux justes, leurs noms étant trouvés écrits dans le livre de vie,

ils seront préparés à attendre l'arrivée de Michel qui viendra pour délivrer son peuple, et pour détruire les nations par le sceptre de sa justice.

2. La sacrificature de Christ continue jusqu'à ce que ses ennemis lui soient donnés pour être détruits.

«L'Éternel a dit à mon Seigneur: Sièdes-toi à ma droite, jusqu'à ce que j'aie mis tes ennemis pour le marchepied de tes pieds. L'Éternel fera sortir de Sion le sceptre de ta force, disant: Domine au milieu de tes ennemis. Ton peuple sera un peuple plein de franche volonté, au jour que tu assembleras ton armée avec une sainte pompe; ta postérité sera comme la rosée qui est produite du sein de l'aurore. L'Éternel la juré, et il ne s'en repentira point, que tu es Sacrificateur à toujours, selon l'ordre de Melchisédec. Le Seigneur est à ta droite; il transpercera les rois au jour de sa colère. Il exercera ses jugements sur les nations; il remplira tout de corps morts; il écrasera le chef qui domine sur un grand pays. Il boira du torrent dans le chemin; c'est pourquoi il lèvera la tête en haut.» Ps. 110: 1-7.

Les paroles du verset 1: «Sièdes-toi à ma droite, jusqu'à ce que j'aie mis tes ennemis pour le marchepied de tes pieds» et celles du verset 4: «Tu es Sacrificateur à toujours, selon l'ordre de Melchisédec», sont adressées par Dieu, le Père, à Christ, lorsqu'il entre au ciel, pour y exercer son office de Sacrificateur. Ces paroles sont équivalentes à ceci: qu'un temps convenable, c'est-à-dire à la fin de son œuvre d'intercession, ses ennemis lui seront donnés pour être détruits. C'est pour cette raison que Paul représente Christ assis à la droite du Père, dans un état d'attente. Hébr. 10: 13. Mais les paroles du Ps. 2 où il est dit à Christ de demander les nations pour les détruire ne peuvent être prononcées avant qu'il ait achevé son œuvre d'intercession. Il semble que notre Seigneur annonce la fin de son intercession par ces paroles: «Que celui qui agit injustement, agisse injustement encore; et que celui qui est sale, se salisse encore; et que celui qui est juste, soit encore justifié; et que celui qui est saint, soit encore sanctifié.» Apoc. 22: 11. Trad. de Lausanne. En réponse à cette déclaration de l'Intercesseur, annonçant à son Père la fin de son œuvre, le Père ordonne au Fils de lui demander les nations pour les livrer à une entière destruction. Alors le Père, assis en jugement, accède à la requête du Fils, en le couronnant Roi et en lui remettant le jugement entre les mains.

3. Christ, comme notre souverain Sacrificateur ou Intercesseur, est assis à la droite du trône de Dieu, c'est-à-dire qu'il occupe la place d'honneur, en la présence de quelqu'un qui est plus grand que lui, jusqu'à ce que lui-même soit couronné Roi, et prenne possession de son propre trône.

La position qu'occupe le Sauveur comme souverain Sacrificateur ne peut être la position invariable et fixe de quelqu'un qui est assis. En effet, quoique Marc dise (chap. 16: 19) concernant notre Seigneur «qu'il fut élevé au ciel, et qu'il s'assit à la droite de Dieu», cependant il est dit d'Étienne que «lui, étant rempli d'Esprit saint et ayant les yeux arrêtés vers le ciel, vit la gloire de Dieu et Jésus se tenant debout à la droite de Dieu.» Et il dit: Voilà que je vois les cieux ouverts et le Fils de l'homme se tenant debout à la droite de Dieu.» Actes 7: 55, 56. Trad. de Lausanne. Quelque temps après, Saul de Tarse eut une entrevue réelle avec Christ afin que, comme les autres apôtres, il pût être témoin en personne du fait de sa résurrection. 1 Cor. 9: 1; 15: 8; Actes 9: 3-5, 17, 27; 22: 6-8, 14; 26: 15, 16.

Le fait qu'Étienne vit notre Seigneur se tenant debout à la droite de son Père, et qu'après cela Jésus apparut personnellement à Saül afin d'en faire un témoin de sa résurrection, ce qui était nécessaire pour qu'il fût apôtre, n'est pas en contradiction à l'ordre du Père: «Sièdes-toi à ma droite, jusqu'à ce que j'aie mis tes ennemis pour le marchepied de tes pieds.»

Le mot hébreu *yahshav*, rendu par *Sièdes* dans le Ps. 110: 1, est employé un grand nombre de fois dans l'Ancien Testament, et est dans la plupart de ces cas rendu par *habiter, demeurer*. Ainsi dans Gen. 13: 12 nous avons: «Abraham donc demeura au pays de Canaan; et Lot demeura dans les villes de la plaine.» Dans Gen. 45: 10: «Et tu habiteras dans la terre de Goscen.» Dans 1 Sam. 27: 7: David demeura au pays des Philistins. Nous pourrions multiplier les citations, car les emplois analogues de ce mot sont très-nombreux. Mais il est à remarquer qu'Abraham, Lot, Jacob et David, mentionnés dans ces passages, qui ont *demeuré*, ou comme le mot est rendu dans le Ps. 110: 1 qui se sont assis dans les lieux précités, n'étaient point pendant ce temps fixés, immobiles, mais pouvaient aller et venir pendant qu'ils étaient dans le pays. Et le mot grec *kathiso* employé dans le Nouveau Testament pour exprimer cette action de Christ de s'asseoir à la droite du Père, bien qu'il soit plus généralement employé dans le sens d'être assis, est aussi employé comme *yahshav* dans les passages ci-dessus. Ainsi nous le trouvons dans Actes 18: 11, où il est dit de Paul qu'il y *demeura* donc (à Corinthe) un an et demi. Mais quoique son habitation se trouvât là, il est plus que probable que Paul pendant ce temps alla aussi de temps en temps prêcher dans d'autres villes.

Quand notre Seigneur monta au ciel, ce n'était pas seulement pour agir comme Intercesseur pour son peuple. Il avait encore une autre œuvre à faire. Il dit: «Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père; si cela n'était pas, je vous l'aurais dit. Je m'en vais vous préparer le lieu. Et quand je m'en sera allé, et que je vous aurai préparé le lieu, je reviendrai, et je vous prendrai avec moi afin qu'ou'il je serai vous y soyez aussi.» Jean 14: 2, 3. Nous ne pouvons douter que cette œuvre ne soit accomplie sous l'inspection personnelle de notre Seigneur, et qu'elle ne s'effectue pendant le temps que le Fils est à la droite du Père.

L'expression «la droite» mérite spécialement notre attention. En donnant la définition du mot hébreu *yahmeen*. Gésenius dit: «s'asseoir à la droite du roi», comme étant la place la plus élevée, la place d'honneur, par exemple en parlant de la reine (1 Rois 2: 19; Ps. 45: 10)

ou d'un personnage aimé du roi, ou encore d'un représentant du royaume. Ps. 110: 1.

Lorsque notre Seigneur parla de s'en aller pour intercéder pour son peuple, il dit: «Je m'en vais à mon Père; car mon Père est plus grand que moi.» Jean 14: 26-28. Dans l'accomplissement de son office d'Intercesseur ou de souverain Sacrificateur une place élevée lui est assignée, une place d'honneur en la présence de quelqu'un qui est plus grand que lui, car il s'assied à la droite du trône de son Père. Toutefois il ne gardera point à toujours cette place d'Intercesseur. Elle dure pendant qu'il plaide en faveur des pécheurs. Quand elle cessera, les impénitents seront mis pour le marchepied de ses pieds, et la domination, et la gloire, et le royaume lui étant donnés, il s'assiedra sur son propre trône. Apoc. 3: 21. Ainsi que nous l'avons vu dans Dan. 7: 9-14 les nations sont données à Christ lorsque le Père siège en jugement. Nous savons que c'est à ce tribunal que la décision est rendue dans les cas des justes. Après que les vainqueurs ont été prononcés justes, alors tous les autres sont donnés à Christ pour être brisés par son sceptre de fer. La décision des cas des justes qui consiste à montrer que l'œuvre de la grâce a été accomplie en eux et qu'ils sont dignes que leurs péchés soient effacés, est l'œuvre finale de notre Seigneur comme souverain Sacrificateur. Lorsqu'il l'a accomplie, sa sacrificature est terminée pour toujours et il monte sur son trône royal, pour juger ses ennemis et délivrer et récompenser ses saints.

4. Le Sauveur étant couronné Roi à la fin de son office de Sacrificateur, commence à exercer son pouvoir royal en délivrant son peuple, et en prononçant et en exécutant le jugement sur ses ennemis.

Le Ps. 110, quoique parlant très-distinctement de la sacrificature de Christ, entre plus largement encore dans le sujet de sa royauté. Il montre très-clairement que notre Seigneur agit comme Juge, en vertu de sa autorité royale. Ainsi le verset 1, lui assigne, comme Sacrificateur, la place d'honneur à la droite de son Père, limitant toutefois la durée de sa sacrificature par un événement qui marque la transition de son office de Sacrificateur à celui de Roi. Le verset 2 mentionne l'acte même qui revêtra Christ de la royauté et qui mettra ses ennemis pour le marchepied de ses pieds. Ainsi il dit: «L'Éternel fera sortir de Sion le sceptre de ta force, disant: Domine au milieu de tes ennemis.» La première partie de ce verset est un parallèle au Ps. 2: 6: «J'ai sacré, dira-t-il, mon roi sur Sion, la montagne de ma sainteté.» La Sion céleste (voyez Hébr. 12: 22; Apoc. 14: 1) est le lieu où Christ sera couronné. La dernière partie du verset nous donne les paroles mêmes du Père au Fils à son couronnement. Cela est très-clair dans la traduction de Martin où les deux clauses sont liées par les mots «en disant»: «L'Éternel transmettra de Sion le sceptre de ta force, en disant: Domine au milieu de tes ennemis.»

Notre Seigneur revêtu de son pouvoir royal, passe à l'exercice de sa puissance contre ses ennemis. Le verset suivant montre la sympathie de son peuple dans cette œuvre: «Ton peuple sera un peuple plein de franche volonté au jour que tu assembleras ton armée en sainte pompe; la rosée de ta jeunesse te sera produite du sein de l'aube du jour.» Ps. 110: 3. Ceci est le temps où le Fils de l'homme descendra en puissance et en grande gloire, avec les armées du ciel, c'est-à-dire tous les saints anges qui le servent et l'environnent. Matth. 24: 30, 31; 1 Thess. 4: 16-18; Apoc. 19: 11-21. Le peuple de Dieu sera uni à Christ dans son gouvernement sur les nations des méchants. Apoc. 2: 26, 27; Ps. 2: 6-9. L'aube du jour dans ce verset doit être le matin du jour qui est mentionné. L'un des premiers événements de ce jour est la résurrection des justes, lorsque, comme leur Seigneur, ils ressusciteront d'entre les morts et seront rendus immortels. Apoc. 20: 4-6; Luc 20: 35, 36; Col. 1: 18; Osée 13: 13, 14; 1 Cor. 15: 42-44, 51-54.

Le quatrième verset de ce Psaume confirme avec serment la sacrificature de Christ. Son office prophétique est le sujet d'une promesse solennelle. Deut. 18: 15-18. Sa sacrificature est établie avec serment. Ps. 110: 4. Son office royal est le sujet d'un décret ferme: Ps. 2: 6, 7. Mais le *à toujours* de sa sacrificature exprimé dans ce verset est limité par le fait que, à un certain temps, Christ cessera d'intercéder pour les pécheurs, et que ceux-ci seront mis pour lui servir de marchepied.

Deux personnes divines sont mentionnées au Ps. 110: «L'Éternel et «mon Seigneur», et elles signifient le Père et le Fils. Dans l'hébreu le premier est appelé *Jehovah* et le second *Adonai*. Le Seigneur qui est à la droite du Père et qui frappera les rois au jour de sa colère est Christ. Verset 5. Cela aura lieu dans la bataille du grand jour du Dieu tout-puissant. Apoc. 6: 15-17; 19: 11-21; Esaie 24: 21-23.

Notre Seigneur ne détruit pas ses ennemis en vertu de son office de roi, avant de les avoir d'abord jugés; car l'un des premiers actes de son pouvoir royal est de procéder au jugement de ses ennemis. Il se représente comme jugeant, en vertu de son office de Roi. Matth. 25: 34, 40. C'est dans l'exercice de ce pouvoir qu'il juge ses ennemis. Ainsi nous lisons au verset 6: «Il exercera ses jugements sur les nations; il remplira tout de corps morts; il écrasera le chef qui domine sur un grand pays.» Telle sera son œuvre au jour de son pouvoir, et son peuple sera associé à cette œuvre. Verset 3. Ce sera en vérité le grand jour de sa colère, et personne ne pourra subsister, si ce n'est ceux dont les péchés auront été effacés. Les méchants rois tomberont devant lui, quand il sera Roi des rois et Seigneur des seigneurs.

Il écrasera le chef qui domine sur un grand pays. C'est une allusion directe à Satan. Gésenius définit ainsi le mot hébreu rendu dans ce passage par écraser: «Frapper de part en part; mettre en pièces; écraser.» Et tel sera en effet la punition de Satan quand le Dieu de paix écrasera le prince des ténérables sous les pieds de son peuple. Rom. 16: 20; Gen. 3: 15; 1 Jean 3: 8; Hébr. 2: 14.

Ces passages indiquent clairement la transition de la sacrificature de Christ à son office de Roi. Le temps pen-

dant lequel l'homme est mis à l'épreuve prend fin avec la sacrificature de Christ. Ceux qui seront trouvés dans leurs péchés lorsque notre Seigneur aura été revêtu de l'autorité royale seront détruits. La sacrificature de Christ se termine lorsque ses saints ont été reconnus justes, et que leurs péchés ont été effacés au tribunal de son Père. Alors, à ce tribunal même, il est couronné Roi; et de là il vient sur la terre comme Roi pour délivrer ceux qui, d'après l'examen des livres, auront été jugés dignes d'avoir part au monde à venir et à la résurrection des justes. Dan. 7: 9, 10; 12: 1; Luc 20: 35, 36; 21: 36. J. N. A.

LE SANCTUAIRE.

RÉPONSE A D'INJUSTES ACCUSATIONS DE M. L. F.

Mais ce n'est pas assez pour l'auteur d'enseigner cette grande absurdité savoir: qu'il était nécessaire que le Sanctuaire céleste fût purifié quand Christ y entra; il faut qu'il aille encore plus loin et qu'il nous accuse de dire que le Sanctuaire fut souillé par le sang de Christ. Page 30. Il ne devrait point parler ainsi. Nous avons dit que le Sanctuaire est souillé par le fait que le souverain Sacrificateur y fait le service pour les péchés des hommes; mais nous n'avons jamais dit, ni pensé que le sang de Christ souillât le Sanctuaire de Dieu! Le sang de Christ fut littéralement répandu sur le Calvaire, mais nous n'entendons point qu'il en soit littéralement fait aspersion dans le Sanctuaire céleste, ni même qu'il soit littéralement porté dans le ciel. Notre souverain Sacrificateur présente les mérites de son sang devant le trône de son Père, en faveur de tous ceux qui se repentent de leurs péchés. Hébr. 7: 25. C'est le péché et non point le sang de Christ qui souille le Sanctuaire, et l'auteur n'a aucune raison pour se méprendre sur le sens de nos paroles. Il approuve ce que nous avons dit concernant la purification du Sanctuaire terrestre (page 30), mais il est coupable d'un grand péché quand il ajoute que selon notre doctrine, «le sang de propitiation ne paraît que comme une chose qui souille, comme une transmission des péchés au Sanctuaire, ce qui exige la purification de ce dernier.» Nous disons que le sang de Christ peut purifier les hommes de leurs péchés, si toutefois ils s'en repentent. Mais l'auteur ajoute la déclaration suivante.

«Avec cette doctrine, l'efficacité du sang de Christ est perdue, point d'expiation réelle, puisque le sang n'est devant Dieu que comme une chose qui souille le Sanctuaire; — point de salut, puisque, en outre de la propitiation, il faut avoir vaincu ses péchés pour hériter de la vie éternelle; — et surtout point de Sauveur car celui qui n'efface les péchés qu'en montrant par le livre de mémoire de Dieu qui a réellement vaincu, n'est pas Celui qui, par une seule offrande, a rendu parfaits à perpétuité ceux qui sont sanctifiés.» Pages 30, 31.

C'est un grand péché de fabriquer une si odieuse doctrine et ensuite d'accuser un autre d'enseigner cette doctrine. Les personnes qui agissent ainsi supposent peut-être qu'elles rendent service à Dieu, mais elles se trompent grandement. Trois fois, à la page 30 de son traité l'auteur se rend coupable de cette grande injustice. Ce n'était pas assez pour lui de nous accuser faussement de dire que le sang de Christ souille le Sanctuaire, il faut encore qu'il ajoute à cette iniquité un autre péché non moins odieux, en affirmant que nous enseignons que le sang de Christ ne peut que souiller le Sanctuaire. Ce n'était point assez pour lui d'exprimer une fois cette double fausseté, il l'a répétée trois fois.

L'auteur dit que nous nions l'efficacité du sang de Christ pour sauver, parce que nous disons que les hommes doivent vaincre leurs péchés afin d'hériter la vie éternelle. Nous pensions que tous les chrétiens croyaient qu'il faut vaincre le péché afin d'être sauvé. Nous croyions que tous s'accordaient sur le fait que la puissance pour vaincre ou surmonter le péché nous vient de Dieu, par la vertu des mérites du sang de Christ, et que tous ceux qui font profession d'être chrétiens et ne surmontent pas le péché ont le nom de vivres mais sont morts. Prenez par exemple la transgression du neuvième commandement. Supposez qu'un homme se soit rendu coupable d'avoir parlé faussement contre son prochain. Il y a de la vertu dans le sang de Christ pour le purifier même de ce péché-là; mais des conditions se rattachent à cette purification: il faut que cet homme se repente de ce péché et croie que Christ est le grand sacrifice pour son péché. Mais la repentance est un changement entier de la conduite (Luc 3: 8; 2 Cor. 7: 10, 11) et la foi en notre Seigneur Jésus-Christ produit l'amour envers Dieu et envers l'homme. Gal. 5: 6; 1 Jean 5: 3. Quand la repentance et la foi sont ainsi manifestées dans la vie d'un homme, cet homme, par grâce, surmonte ses péchés. Nous ne pensons pas que notre auteur croie autrement que nous en ceci. S'il le fait, alors il doit croire qu'un homme qui persiste à vivre dans la fausseté ou dans un vice quelconque peut néanmoins être sauvé parce qu'il professe la foi en Christ. Mais s'il dit qu'il faut que la grâce change le genre de vie d'un homme, alors il est d'accord avec nous quand nous disons qu'il faut que l'homme surmonte ses péchés.

Mais notre ami dit que nous rejetons le Sauveur parce que nous affirmons que ceux qui seront sauvés au jour du jugement sont ceux qui ont vaincu leurs péchés. Mais ne sait-il pas bien que nous enseignons que ceux seulement en qui Christ est formé, et en qui il habite peuvent vaincre, et qu'ils le peuvent par sa grâce et non point par leurs propres forces? Ne croit-il pas à la possibilité de vaincre de cette manière? S'il lit les lettres que Christ adresse aux sept églises, il verra que Christ dit à chacune d'elles: «Je connais tes œuvres.» Et aussi qu'il approuve ou condamne selon l'appréciation qu'il fait des œuvres de chacune de ces églises. Il verra aussi que dans chaque église la promesse n'est faite qu'au vainqueur. Apoc. 2 et 3. D'autres passages montrent que les hommes seront jugés selon leurs œuvres au dernier jour, et d'après les choses écrites dans les livres. Mal. 3: 16, 17; Matth. 16: 27; Rom. 2: 6-9; Apoc. 20: 12, 13.

Il détourne le sens de Hébr. 10: 14: «Car, par une seule oblation, il a amené pour toujours à la perfection ceux

qui sont sanctifiés.» Il pense que ce verset montre que les chrétiens n'ont pas besoin de vaincre leurs péchés! Si telle est la signification de ce passage, alors le parfait sacrifice de Christ a rendu inutiles la repentance, la foi, le renoncement à soi-même et l'obéissance! Mais il ne peut en être ainsi, car Christ lui-même commande toutes ces choses. Luc 13: 3, 5; Matth. 16: 24-27; Marc 16: 16; Matth. 28: 20; Luc 6: 46-49; Hébr. 5: 9. L'apôtre met en contraste l'offrande parfaite de Christ avec les nombreuses offrandes offertes par les sacrificateurs, et dont aucune ne pouvait délivrer la conscience de la culpabilité du péché. Christ a amené pour toujours à la perfection ceux qui sont sanctifiés. Mais ceux qui sont sanctifiés se sont repentis de leurs péchés, ont cessé de transgresser et ont appris à marcher avec Dieu. Ceux qui ne sont pas ainsi sanctifiés n'ont pas été amenés à la perfection.

Notre ami se moque de nos vues sur le Sanctuaire céleste, c'est pourquoi nous voulons encore les exposer brièvement. Le Sanctuaire de la nouvelle alliance est le tabernacle ou temple de Dieu dans les cieux. Hébr. 8: 1-5. Le Sanctuaire de la première alliance était divisé en deux parties: le lieu saint et le lieu très-saint. Ce Sanctuaire était un modèle du véritable tabernacle. Ex. 25: 8, 9, 40; Hébr. 8: 5; 9: 23, 24. Comme celui que construisit Moïse, le tabernacle céleste était composé de deux parties: le lieu saint et le lieu très-saint. Hébr. 8: 2 (Trad. d'Ostervald); 9: 8, 12, 23, 24; 10: 19. Dans une de ces parties se trouvent les sept lampes, l'autel d'or et l'encensoir d'or (Apoc. 4: 5; 8: 3) et dans l'autre, l'arche de l'alliance de Dieu et les chérubins. Apoc. 11: 19; Ps. 99: 1. Notre souverain Sacrificateur est entré dans ce Sanctuaire quand il est monté au ciel. Hébr. 8: 1, 2. Nous pouvons par ce souverain Sacrificateur aller avec assurance au trône de la grâce, pour demander pardon de nos péchés, par les mérites du sang de Christ. Hébr. 4: 14-16.

La Bible établit clairement ces faits; mais l'auteur a le cœur de dire: «Au fait ce Sanctuaire est purement fantaisiste, et s'il est quelque chose de plus, c'est un Sanctuaire anti-chrétien.» Page 32. Nous regrettons que l'auteur emploie un tel langage, et nous espérons qu'après mûre réflexion, il verra que comme chrétien du Nouveau Testament il devrait se rétracter. Ensuite il parle ainsi de moi: «Si l'auteur connaissait Dieu, oserait-il, comme il le fait, exprimer des choses aussi profondément subversives de la grâce de Dieu et du salut!»

Notre ami peut librement parler ainsi à mon égard, mais comme chrétien il n'a pas le droit de porter un faux témoignage sur nos vues de la purification du Sanctuaire. Comme il objecte à ce que j'ai dit que les hommes doivent vaincre le péché, je choisirai ce péché même pour illustrer ma pensée. Ceux qui ont porté de faux témoignages doivent demander pardon à Dieu par les mérites de Christ, et prier que la grâce de Dieu change leurs cœurs pour qu'ils ne commettent plus le même péché à l'avenir, quoi qu'ils puissent être tentés. Ensuite ils doivent se tenir sur leurs gardes afin de ne pas retomber dans ce péché. S'ils réussissent dans leurs efforts, ils ont vaincu ce péché; ils doivent agir ainsi à l'égard de tous leurs péchés. Notre ami nie-t-il cela? Nous ne pouvons le croire. La déloyauté, la fausseté, l'incontinence sont des péchés non moins odieux aux yeux de Dieu lorsqu'ils sont couverts d'un manteau de piété que lorsqu'ils sont commis par des hommes qui ne font pas profession d'être chrétiens. Que serait la société de la cité de Dieu s'il y était admis des personnes qui n'ont pas vaincu leurs péchés?

L'auteur dit que nous ne faisons du Sanctuaire qu'un lieu de jugement. Page 31. Nous n'avons rien dit pour justifier cette déclaration. Le Sanctuaire est le lieu où Christ intercède en faveur de tous ceux qui viennent à Dieu par lui. Il continue cette œuvre jusqu'à ce que sa sacrificature se termine. Mais la Bible parle clairement d'une autre œuvre que notre souverain Sacrificateur doit accomplir avant qu'il quitte le Sanctuaire. Cette œuvre est nécessaire pour obtenir du Père la décision des cas de toutes les personnes en faveur desquelles Christ a intercédé dans le Sanctuaire. Ces personnes sont-elles dignes que leurs péchés soient effacés? Sont-elles dignes d'avoir part à la première résurrection ou leurs noms doivent-ils être otés du livre de vie? La décision pour chaque personne sera rendue suivant que cette personne aura vaincu ou non. Cette œuvre a lieu en rapport avec la purification du Sanctuaire. Elle commence avec les noms des premiers serviteurs de Dieu inscrits dans le livre de Dieu. Les hommes ont du temps maintenant pour chercher Dieu jusqu'au temps de la décision des cas des vivants, et alors l'œuvre sera finie. (Voyez nos traités «Le Sanctuaire de la Bible» et «Le Premier Message.»)

Il dit: «La rédemption n'y est pas de grande valeur, puisqu'il n'y aura de sauvés que ceux qui auront vaincu leurs péchés.» Page 31. Nous répondons que la valeur infinie de la rédemption se voit dans le fait que par le moyen du sang de Christ et de sa grâce, les hommes peuvent être vainqueurs. Mais notre ami pense que si la rédemption ne sauve pas les hommes sans les obliger à vaincre leurs péchés, elle n'est pas de grande valeur! Hélas! Quelle serait la valeur de la rédemption, si elle laissait les hommes sous la puissance de leurs habitudes de péché! Et que serait le ciel s'il était peuplé de personnes qui, tout en invoquant le nom de Christ, ne se sont point retirées de l'iniquité! 2 Tim. 2: 19.

L'auteur trouve à redire à nos paroles concernant ceux qui ne sont jamais venus à Dieu par Christ: «ils n'ont jamais pris part à l'œuvre propitiatoire de Christ.» Page 16. Cela ne veut pas dire que les hommes puissent accomplir une partie de l'œuvre expiatoire de Christ; aucun homme ni aucun ange ne le peut; cela signifie simplement que les hommes peuvent avoir un intérêt personnel dans la rédemption par la mort et l'intercession de Christ, s'ils se repentent de leurs péchés; mais que s'ils ne se repentent ils n'ont aucune part aux bénédictions de cette œuvre expiatoire. Notre ami n'a-t-il pas la même croyance que nous à cet égard?

(A suivre.)

POUVONS-NOUS SAVOIR?

TEXTE: «Mais quant à vous, mes frères, vous n'êtes point dans les ténèbres, de sorte que ce jour-là vous surprenez comme le larron.» 1 Thess. 5: 4.

CHER LECTEUR: Nous appelons votre attention sérieuse sur les propositions suivantes:

1. Les prophéties de la Bible peuvent être comprises. La Bible n'est-elle pas une révélation de Dieu? Certainement. Mais si une partie de la Bible ne devait pas être comprise, cette partie ne serait pas une révélation. Pourquoi Dieu aurait-il donné aux hommes un livre qu'ils ne peuvent comprendre? Ce serait injuste et peu sage. Non, le Seigneur n'a pas fait cela. «Nous avons aussi la parole des prophètes, qui est très-ferme, à laquelle vous faites bien d'être attentifs, comme à une chandelle qui a éclairé dans un lieu obscur, jusqu'à ce que le jour ait commencé à luire, et que l'étoile du matin se soit levée dans vos cœurs.» 2 Pier. 1: 19. Lisez aussi les versets 20 et 21; Deut. 29: 29. Mais il nous est spécialement enjoint d'écouter et de comprendre le livre de Daniel. Jésus dit: «Quand donc vous verrez dans le lieu saint l'abomination qui cause la désolation, et dont le prophète Daniel a parlé (de celui qui le lit y fasse attention).» Matth. 24: 15. De même nous lisons au sujet des prophéties de l'Apocalypse: «Heureux celui qui lit, et ceux qui écoutent les paroles de cette prophétie, et qui gardent les choses qui y sont écrites; car le temps est proche.» Apoc. 1: 3. Ces passages montrent clairement que les prophéties doivent être lues et comprises quand le temps convenable sera arrivé.

2. Le second avènement de Christ sera littéral. Il ne sera point spirituel ni symbolique; il ne sera point figuratif ni mystique en quelque manière que ce soit. Notre Seigneur descendit une fois sur notre terre réellement, personnellement et littéralement. Il naquit d'une femme, il marcha sur cette terre, il respira, mangea et but; il mourut, il ressuscita et fut élevé au ciel. Ce même Jésus, cette personne adorable, revendra réellement. Ecoutez ce que les anges dirent aux apôtres lorsque Jésus venait de monter au ciel: «Ce Jésus, qui a été enlevé d'avec vous dans le ciel, en reviendra de la même manière que vous l'y avez vu monter.» Act. 1: 11. Qui doit revenir? Ce même Jésus. De quelle manière reviendra-t-il? Précisément de la même manière qu'il est monté au ciel. Ces paroles peuvent-elles être plus claires et plus positives? Jean s'écrie: «Voici, il vient avec les nuées, et tout œil le verra, et ceux même qui l'ont perçu.» Apoc. 1: 7. Et Paul dit: «Car le Seigneur lui-même descendra du ciel, avec un grand cri, avec la voix d'un archeange, et avec la trompette de Dieu; et ceux qui seront morts en Christ ressusciteront premièrement.» 1 Thess. 4: 16. Notez ceci: Le Seigneur lui-même viendra. Ce ne sera pas quelque autre; ce ne sera pas simplement son Esprit, mais le Seigneur lui-même. Sur ce point les paroles de Jésus sont aussi claires que possible. «Si donc on vous dit: Le voici dans le désert; n'y allez point. Le voici dans les lieux retirés; ne le croyez point. Car comme un éclair sort de l'orient et se fait voir jusqu'à l'occident, il en sera aussi de même de l'avènement du Fils de l'homme. Alors le signe du Fils de l'homme paraîtra dans le ciel; alors aussi toutes les tribus de la terre se lamenteront en se frappant la poitrine et elles verront le Fils de l'homme venir sur les nuées du ciel, avec une grande puissance et une grande gloire.» Matth. 24: 26, 27, 30. Voilà notre foi et notre espérance.

3. Le second avènement de Christ a été un des principaux sujets de tous les auteurs inspirés. C'était après cet événement que tous s'occupaient. Occupés du retour de Christ, ils attendaient, ils venaient, ils espéraient, ils priaient. S'ils aversaient les pêcheurs c'était en vue de cet événement; s'ils consolait les saints, c'était par cette espérance; s'ils étaient consolés eux-mêmes, c'était par la même pensée. «La venue du Seigneur» faisait constamment le sujet de leurs entretiens. Je ne puis citer ici que quelques passages de l'Écriture. Je vous engage à prendre votre Bible et à chercher tous les versets qui parlent de ce sujet: «Car le Fils de l'homme doit venir, dans la gloire de son Père, avec ses anges; et alors il rendra à chacun selon ses œuvres.» Matth. 16: 27. «De sorte qu'il ne vous manque aucun don, en attendant la manifestation de notre Seigneur Jésus-Christ.» 1 Cor. 1: 7. «Mais pour nous, nous nous conduisons comme étant bourgeois des cieux, d'où nous attendons aussi le Sauveur, le Seigneur Jésus-Christ.» Phil. 3: 20. «Mais quand Christ, qui est votre vie, paraîtra, alors vous paraîtrez aussi avec lui dans la gloire.» Col. 3: 4. «Et pour attendre des cieux son Fils.» 1 Thes. 1: 10. Il «paraîtra une seconde fois sans péché à ceux qui l'attendent pour obtenir le salut.» Hébr. 9: 28. «Mais vous, mes frères, attendez patiemment jusqu'à l'avènement du Seigneur.» Jacq. 5: 7. Voyez aussi Jean 14: 3; Act. 1: 11; Tite 2: 13; 1 Pier. 5: 4; Apoc. 22: 10.

Mais quel triste changement nous pouvons constater dans l'Église professant la religion de Christ! De nos jours on parle peu ou point du tout du second avènement de Christ, et ceux qui prêchent cet avènement sont méprisés et persécutés. Lecteur, pourquoi cela?

(A suivre.)

NOTRE Seigneur ne nous a pas promis de nous épargner la tentation, mais il nous a assuré qu'il nous accorderait tout le secours qui nous sera nécessaire. Nous devons être tentés, en tout point, comme il l'a été; mais au milieu du feu, nous serons rendus capables de l'endurer. Sans la tentation, nous ne connaîtrions jamais la profondeur du mal qui est dans nos cœurs; sans appui dans la tentation, sans délivrance du mal, nous ne connaîtrions jamais la grande ur et l'excellence de la grâce de Dieu. Le Seigneur permet que nous soyons tentés, non point qu'il ne puisse empêcher le mal, mais parce qu'il a l'intention de le faire et servira à déployer la profondeur du péché et les incommensurables hauteurs de la rédemption.—Zion's Herald.

CELUI qui est né deux fois ne mourra qu'une fois, mais celui qui n'est né qu'une fois mourra deux fois.

LES SIGNES DES TEMPS

Heureux ceux qui font ses commandements.

BALE (SUISSE), JUIN 1878.

JAMES WHITE, }
J. N. ANDREWS, } RÉDACTEURS
URIAH SMITH, }

LA CONFLAGRATION FINALE.

Nous entendons d'après les Ecritures que la conflagration de notre globe au dernier jour, sera un événement d'une terrible solennité. Nous ne croyons pas qu'elle couvre seulement la surface de la terre, comme les eaux du déluge aux jours de Noé; mais que la chaleur intense dissoudra toutes les particules de la substance qui compose notre terre actuelle. C'est par la dissolution des éléments sous l'action de ce feu dévorant, que le ciel et la terre s'enfuiront de devant la face de celui qui est assis sur le trône. Apoc. 20: 11. Le grand étang de feu mentionné par Jean, dans Apoc. 20: 14, 15; 21: 8, est ce qui est décrit dans Malachie chap. 4: 1-3; et dans la seconde épître de Pierre chap. 3, le «our embrasé comme une fournaise. Le lac de feu représente l'état de transition entre la terre d'à présent et la nouvelle terre où les justes seuls habiteront. C'est dans cet état de feu que les méchants recevront leur terrible rétribution. 2 Pier. 3: 7; Apoc. 21: 8; Mal. 4: 1-3.

Un de nos lecteurs pense que la conflagration finale ne fera pas fondre ni dissoudre notre globe, et qu'elle n'embrasera pas toute la surface du globe, mais seulement quelques parties, en certains lieux. Il pense qu'une grande partie des inconvertis qui vivront alors, ainsi que les nations païennes en général, échapperont à la destruction et continueront d'habiter sur la terre, et que la terre qui existera après que ces jugements terribles auront été infligés en certains lieux et sur certains pécheurs, sera la nouvelle terre, promise dans l'Ecriture. Il copie, des écrits d'un auteur, l'argument suivant qu'il nous demande de mentionner dans notre journal.

«Il est dit que cet effrayant déluge de feu qui accompagnera la venue de Christ comme Juge sera universel. Nous lisons dans Esaïe: «L'Eternel exercera son jugement contre tout chair par le feu et avec son épée» (chap. 66: 16); et dans Ezéch. 39: 6: «Et je mettrai le feu dans Magog et parmi ceux qui demeurent en assurance dans les îles.» Le jugement par le feu qui commença à Jérusalem brûlera beaucoup d'autres portions du monde. Le passage suivant montre clairement que ce jugement ne s'étendra pas sur toute la terre: «Ceux d'entre eux qui sont réchappés je les enverrai vers les nations.» Esaïe 66: 19.

L'Eternel exercera son jugement contre toute chair par le feu, et toutefois le monde ne sera pas détruit tout entier, ni la famille humaine non plus. Nous savons que tout ce que la grâce peut faire aura été épuisé avant les jours de la vengeance. La patience de Dieu attend maintenant comme aux jours de Noé; mais de nos jours comme alors, il y aura un terme, une ligne invisible où la grâce fera place au jugement: jugement juste, écrasant et final. L'Eternel des armées déclare à tous les royaumes du monde qui sont sur la surface de la terre: «Car voici, je suis sur le point d'envoyer du mal sur la ville sur laquelle nous nom est réclamé, et vous, en seriez-vous autrement exempts? ... car je vais appeler l'épée pour venir sur tous les habitants de la terre. ... L'Eternel plaide avec les nations et il entrera en jugement contre toute chair.» Jér. 25: 29-31. Extrait de «La Palestine Repeuplée.» w. a.

Réponse. L'auteur parle sur deux sujets importants et les traite chacun sous deux points de vue différents. Il dit: «Il est parlé du déluge de feu comme devant être universel» Mais ensuite il renverse complètement cela en disant: «Le jugement par le feu ne s'étendra pas sur la terre tout entière.» Puis il cite Esa. 66: 19 pour montrer que l'Evangile sera prêché aux nations païennes après la grande conflagration. Après cela il contredit cette idée en disant que le jour de jugement sera passé lorsque le grand jour du jugement commencera. Voici ce qu'il dit:

«Nous savons que tout ce que la grâce peut faire sera épuisé avant les jours de la vengeance. La patience de Dieu attend maintenant comme aux jours de Noé; de nos jours comme alors il y aura un terme, une ligne invisible où la grâce fera place au jugement, jugement juste, écrasant et final.» Soit donc que la conflagration n'envelop-

pe le globe qu'en partie ou en entier, soit que la grâce s'étende ou non sur les inconvertis après la conflagration, l'auteur dit tantôt la vérité, tantôt l'erreur; et certes on ne peut pas en dire autant de tous les écrivains. Il dit que la conflagration sera universelle et qu'il n'y aura plus de grâce pour les pécheurs après que ce jour aura commencé. Nous croyons que c'est la doctrine enseignée par la Bible. Mais il affirme aussi que la conflagration ne sera pas universelle, et que ceux qui y échapperont iront prêcher aux nations païennes. Nous entendons que c'est la doctrine de notre ami qui envoie cet extrait. Mais il semble étrange qu'il attache de l'importance aux opinions d'un auteur qui maintient des vues opposées à chaque question qu'il traite.

Nous examinerons maintenant les paroles d'Esaïe et d'Ezéchiel que cet auteur cite pour prouver que le feu ne consumera pas tous les pécheurs, et que ceux qui ne seront pas consumés pourront trouver le pardon de leurs péchés, après que les autres auront été détruits par le feu. Voici le premier passage:

«Car voici, l'Eternel viendra avec le feu, et ses chariots seront comme une tempête, pour tourner sa colère en fureur, et sa vengeance en flamme de feu. Car l'Eternel exercera son jugement contre toute chair par le feu et avec son épée, et le nombre de ceux qui seront tués par l'Eternel sera grand.» Esa. 66: 15, 16.

Ce passage n'implique pas que quelques pécheurs échapperont; mais il montre qu'ils souffriront tous la punition au temps dont il est ici parlé. Esaïe continue ainsi:

«Mais pour moi, voyant leurs œuvres et leurs pensées, je viens pour rassembler toutes les nations et toutes les langues: elles viendront et verront ma gloire. Car je mettrai une marque en eux; et ceux d'entre eux qui sont réchappés, je les enverrai vers les nations en Tarsis, en Pul, en Lud, vers les peuples qui tirent de l'Arc, en Tubal, et en Javan, et vers les îles éloignées qui n'ont point entendu parler de mon nom, et qui n'ont point vu ma gloire; et ils annonceront ma gloire parmi les nations.» Esa. 66: 18, 19.

Dans ces versets sont mentionnées certaines personnes qui échapperont au feu du dernier jugement.

Si nous comprenons bien la théorie de cet auteur, les personnes qui échapperont au feu sont celles qui ne sont pas assez saintes pour être sauvées avec les justes, ni assez méchantes pour être détruites avec les pécheurs. Il suppose que les personnes qui formeront cette classe, seront envoyées comme des missionnaires, après la grande conflagration, et qu'ils prêcheront aux nations qui n'auront pas entendu parler du Seigneur, ni vu sa gloire. Mais il est étrange que l'on ait imaginé l'existence d'une troisième classe de personnes qui soit choisie pour aller prêcher l'Evangile.

Mais vers qui doivent-ils aller? Vers les nations qui n'ont pas entendu parler du Seigneur, ni vu sa gloire. Ces nations existent-elles après la venue de Christ? Christ lui-même nous dit que lorsqu'il viendra dans sa gloire toutes les nations seront assemblées devant lui. Matth. 25: 31, 32. Jean dit que lorsqu'il viendra, tout œil le verra. Apoc. 1: 7. Christ enseigne aussi qu'avant la fin, l'Evangile doit être prêché à toutes les nations. Comparez Matth. 24: 14; 28: 19, 20. Esaïe aussi affirme que lorsque la gloire du Seigneur sera révélée, toutes les nations le verront. Vers 18. Et dans ce verset même qui parle de cette mission vers les nations païennes (vers. 19), cinq de ces nations sont nommées, savoir: Tarsis, Pul, Lud, Tubal et Javan. Ce sont des nations de l'Asie occidentale, de l'Europe méridionale et de l'Afrique septentrionale. Toutes ont entendu parler de l'Evangile et ont reçu quelque rayon de sa lumière. Toutes ont connaissance de son existence et comprennent quelque chose de sa nature. Il est donc impossible que l'on comprenne que ce passage d'Esaïe parle de cette œuvre parmi ces nations, comme étant une œuvre future; car elles ont entendu parler du Seigneur et ont vu sa gloire. Et nous pouvons ajouter à tous ces faits le témoignage de Paul, savoir: que lorsque Christ sera révélé du ciel avec

les anges de sa puissance, ceux qui ne connaissent point Dieu seront détruits, 2 The. 1: 7, 8. Après la venue de Christ, il n'existera aucun de ceux qui ne connaissent point Dieu. Comment pourraient-ils recevoir l'Evangile?

Mais que veut dire Esaïe au verset 19? Qui sont ceux qui échapperont? Ce sont les justes, voyez Luc 21: 36. Quand sont-ils envoyés vers les nations? Est-ce avant ou après que les nations seront détruites? Leur mission est de la plus grande importance avant la destruction des nations; mais après cette destruction, cette mission ne serait d'aucune valeur, puisque les personnes à qui le message serait envoyé ne pourraient y prendre garde. Il était très-important que Noé prêchât avant le déluge; mais après que le monde entier eut été submergé par les eaux, son message n'aurait été de nulle valeur et il ne fut certainement pas prêché.

Toutefois si nous remarquons ce que le prophète dit nous verrons qu'il a fixé les temps de cet événement. Dieu met un signe parmi les nations. Ce signe, c'est Christ; et l'époque à laquelle ce signe devait être donné aux nations, c'est le temps du premier avènement de Christ. Luc 2: 34; Es. 8: 18; Hébr. 2: 13. Donc la grande mission fut donnée d'aller par tout le monde et de prêcher l'Evangile à toute créature. Matth. 28; Marc 16. Les apôtres, obéissant à cet ordre, allèrent et prêchèrent aux nations mentionnées par Esaïe, et avant la fin de cette dispensation, l'Evangile aura été présenté à toutes les nations. Matth. 24: 14. Cela montre combien est grande l'erreur de ceux qui pensent qu'Esaïe prédit que l'Evangile serait prêché après la seconde venue de Christ. Nous continuerons ce sujet dans notre prochain numéro.

J. N. A.

PENSÉES CRITIQUES ET PRATIQUES SUR L'APOCALYPSE.

EXPLICATION DU CHAPITRE 5: 11, 12.

Versets 11, 12. «Puis je regardai, et j'entendis la voix de plusieurs anges autour du trône et au tour des animaux et des anciens: et leur nombre était de plusieurs millions. Et ils disaient à haute voix: L'Agneau qui a été mis à mort est digne de recevoir puissance, richesses, sagesse, force honneur, gloire et louange.»

Le Sanctuaire céleste. Quelle faible conception nous avons de la grandeur de la gloire du temple céleste! Au commencement du chapitre quatre, nous lisons que Jean fut introduit dans ce temple par la porte qui fut ouverte au ciel. Que l'on se souvienne que, aux versets 11 et 12, il est toujours dans ce temple, et c'est dans ce même temple-là qu'il regarde. Il y contemple l'armée céleste. 1° Les personnages représentés par les quatre animaux sont placés autour du trône. 2° Ensuite viennent les vingt-quatre anciens. 3° Puis Jean contemple tout à l'entour du trône et des animaux et des anciens, une multitude d'anges. Et quel était le nombre de ces êtres célestes réunis dans le temple du ciel? «Et leur nombre était des myriades de myriades,» nous dit le prophète. Trad. de Lausanne. Dans cette expression seule, nous avons cent millions! Et comme si aucune expression arithmétique n'était suffisante pour exprimer le nombre de cette innombrable foule, il ajoute «et des milliers de milliers.» Paul pouvait bien appeler cette multitude dans Hébr. 12: 22, des «myriades d'anges.» Trad. de Lausanne.

Et ces anges étaient dans le Sanctuaire céleste. Telle était l'assemblée que Jean vit réunie au lieu où se concentre le culte de l'univers, et où le merveilleux plan de la rédemption se poursuit jusqu'à son accomplissement. L'Agneau de Dieu était l'objet autour duquel se rassemblait cette innombrable et sainte foule; et ce qui dans la vie de l'Agneau excitait le plus l'admiration de la sainte multitude était le sacrifice de son sang pour le salut de l'homme déchu. Toutes les voix dans cette multitude céleste s'unissaient à ce cantique: «L'Agneau qui a été mis à mort, est digne de recevoir puissance, richesse, sagesse, force, honneur, gloire et louange.» Assemblée digne, par grâce, d'un tel honneur! Noble chant d'adoration! à l'honneur de celui qui, par l'effusion de son sang, devint la rançon de plusieurs, et qui, comme notre grand souverain Sacrificateur, présente encore en notre faveur les mérites de

son sang dans le Sanctuaire céleste. Et c'est devant cette auguste assemblée que nos caractères doivent être bienôt présentés pour l'examen final. Qu'est-ce qui nous préparera à subir cet examen rigoureux? Et qui nous rendra capables de prendre place au milieu de cette sainte multitude?

Oh! précieux sang de Christ! qui peut nous purifier de toutes nos souillures et nous rendre propres à fouler la sainte montagne de Sion! Oh! grâce infinie de Dieu, qui peut nous rendre capables de supporter sa gloire, et nous donner la hardiesse de nous approcher du Seigneur avec une grande joie!

LE SABBAT DANS LE NOUVEAU TESTAMENT.

TROISIÈME ARTICLE.

DANS les articles précédents nous avons examiné les huit textes du Nouveau Testament qui mentionnent le premier jour de la semaine, et nous n'avons trouvé aucun commandement enjoignant de garder ce jour, ni aucun témoignage montrant que le Sabbat ait été changé, ou que le premier jour soit plus sacré que les cinq jours qui le suivent.

Mais nous trouvons que le Sabbat est mentionné cinquante-neuf fois dans le Nouveau Testament, et chaque fois qu'il est mentionné il s'agit du dernier jour de la semaine, du jour où le Créateur s'est reposé, qu'il a mis à part comme sien, et sur lequel il a placé sa bénédiction. Voici les textes du Nouveau Testament où le septième jour de la semaine est appelé le Sabbat: Matth. 12: 1, 2, 5 (deux fois), 8, 10, 11, 12; 24: 20; 28: 1; Marc 1: 21; 2: 23, 24, 27 (deux fois); 28; 3: 2, 4; 6: 2; 15: 42; 16: 1; Luc 4: 16, 31; 6: 1, 2, 5, 6, 7, 9; 13: 10, 14 (deux fois), 15, 16; 14: 1, 3, 5; 23: 54, 56; Jean 5: 9, 10, 16, 18; 7: 22, 23 (deux fois); 9: 14, 16; 19: 31 (deux fois); Actes 1: 12; 13: 14, 27, 42, 44; 15: 21; 16: 13; 17: 2; 18: 4.

Nous ne nous proposons pas d'examiner tous ces textes. Plusieurs d'entre eux montrent simplement que le Sabbat est le nom inspiré du septième jour de la semaine sous cette dispensation. Et nous pourrions ajouter ici que si la phrase, «Sabbat chrétien,» est admissible, c'est le septième jour de la semaine qui est le Sabbat chrétien. Nous considérerons quelques-uns des textes ci-dessus.

Matth. 24: 20. «Or, priez que votre fuite ne soit point en hiver, ni en un jour de Sabbat.» Tous admettront qu'il est ici question de la fuite des chrétiens de la Judée au temps de la destruction de Jérusalem. Cette fuite eut lieu l'an 70. Notre Seigneur a donc enseigné que le Sabbat existerait alors aussi réellement que les saisons de l'année. Ce texte montre aussi que notre Seigneur envisageait le Sabbat comme étant un jour particulier de la semaine. Il y en a qui enseignent que le Sabbat n'est pas un jour défini, mais seulement «une septième partie du temps,» ou «un jour sur sept.» Si c'est là une définition convenable du terme Sabbat, nous pouvons l'employer à la place de Sabbat dans le texte que nous examinons. Dans ce cas notre Seigneur dirait: «Priez que votre fuite ne soit point en hiver, ni en une septième partie du temps!» Si une telle prière eût été exaucée, les chrétiens ne seraient pas en fuites du tout; car un jour quelconque aurait été un jour sur sept.

Marc 2: 27, 28. «Puis il leur dit: Le Sabbat a été fait (trad. anglaise) pour l'homme, et non pas l'homme, pour le Sabbat; de sorte que le Fils de l'homme est Seigneur même du Sabbat.» Les Juifs supposaient que le Sabbat était une institution juive, et qu'il avait été fait seulement pour eux. Ils l'avaient tellement enveloppé de leurs traditions que, dans leur bigoterie, ils osèrent accuser le Seigneur du Sabbat et ses disciples de le profaner. Jésus les censura. «Le Sabbat, dit-il, a été fait pour l'homme, —pour toute la race humaine. Il en est qui ont les mêmes vues que les Juifs à l'égard du Sabbat, et qui disent: «Il est judaïque;» mais les chrétiens qui observent le Sabbat sont heureux de savoir que Jésus est le Seigneur du Sabbat du quatrième commandement qu'ils observent et enseignent.

Luc 23: 56. «Puis s'en étant retournées, elles préparèrent des drogues aromatiques

et des parfums; et le jour du Sabbat elles se reposèrent, selon le commandement de la loi.» Il s'agit des personnes pieuses qui avaient suivi leur Seigneur au sépulcre. C'est vers la fin du sixième jour que Jésus mourut sur la croix. Il fut descendu de la croix et mis dans le sépulcre. Les saintes femmes s'en retournèrent et préparèrent les drogues aromatiques, etc. Le Sabbat commença au coucher du soleil; et elles se reposèrent. Comment? «Selon le commandement.» Le Sabbat et le commandement du Sabbat existaient après la mort de Christ, et Luc, écrivant vingt-huit ans après la crucifixion, parle de l'observance du Sabbat selon le commandement par des femmes chétiennes, après la mort de Christ, comme d'un fait important pour l'Eglise chrétienne J. W.

LE PREMIER AVÈNEMENT DE CHRIST.

PREMIER ARTICLE.

L'ÊTRE le plus élevé en autorité après le grand Législateur était le Fils de Dieu. Il savait que sa vie seule pouvait être une rançon suffisante pour racheter l'homme déchu. Il était d'autant plus excellent que l'homme que son caractère noble, sans tache et son grand office, comme chef des armées célestes étaient au-dessus de l'œuvre de l'homme. Il était l'image empreinte de la personne de son Père, non point dans ses traits seulement, mais dans la perfection de son caractère.

Le sang des bêtes ne pouvait satisfaire à ce que Dieu exigeait comme sacrifice expiatoire pour la transgression de sa loi. La vie d'une bête était de moindre valeur que la vie du pécheur et ne pouvait, par conséquent, être une rançon pour le péché. Dieu ne pouvait l'accepter que comme une figure du sacrifice de son Fils.

Un homme ne pourrait expier les péchés d'un autre homme. Sa condition de pécheur en ferait un sacrifice imparfait, une expiation de valeur moindre qu'Adam avant sa chute. Dieu fit l'homme juste et droit, et après la transgression il ne pouvait y avoir de sacrifice acceptable devant Dieu qu'un sacrifice d'une valeur supérieure à l'homme, dans son état de perfection et d'innocence.

Le Fils de Dieu était le seul sacrifice suffisant pour satisfaire pleinement aux exigences de la parfaite loi de Dieu. Les anges étaient sans péché, mais leur vie ne pouvait être acceptée comme propitiation pour nos transgressions de la loi de Dieu.

Il était sous l'autorité de la loi. Ils étaient les ministres des volontés de Christ et devaient s'incliner devant lui. Ils étaient des êtres créés de Dieu et mis à l'épreuve. Christ n'était soumis à aucune exigence. Il avait le pouvoir de donner sa vie et de la reprendre. Il n'était sous aucune obligation d'entreprendre l'œuvre d'expiation. Son sacrifice fut volontaire. Sa vie était d'une valeur suffisante pour délivrer l'homme de sa condition déchu.

Le Fils de Dieu avait la forme de Dieu, et il ne pensait pas que ce fut une usurpation d'être égal à Dieu. Il fut le seul qui, comme homme, vivant sur la terre put dire: «Qui de vous me convaincra de péché?» Il fut associé au Père dans la création de l'homme, et il avait le pouvoir, par ses perfections divines, d'expier le péché de l'homme, d'élever l'homme déchu et de le rétablir dans son premier état.

Les offrandes et les sacrifices du système judaïque furent institués pour représenter la mort et l'œuvre médiatrice de Christ. Toutes ces cérémonies n'avaient aucune signification ni aucune vertu, à moins qu'elles ne se rapportassent à Christ qui était lui-même le fondement, de tout le système. Le Seigneur avait fait connaître à Adam, à Abel, à Seth, à Enoch, à Noé, à Abraham, et aux anciens prophètes, spécialement à Moïse, que le système cérémoniel des sacrifices était en lui-même insuffisant pour accomplir le salut d'une seule âme.

Le système des sacrifices préfigurait le sacrifice de Christ. Par lui, les enfants de Dieu de l'ancienne dispensation voyaient Christ, et croyaient en Lui. Ce système fut ordonné par l'Éternel pour rappeler au peuple l'effrayante séparation que le péché avait établie entre Dieu et l'homme, exigeant un ministère de médiation. Par Christ, la communication qui avait été rompue en-

tre Dieu et le pécheur perdu à cause de la transgression d'Adam, fut rétablie. Mais le sacrifice infini que Christ fit volontairement pour l'homme, demeure un mystère que les anges ne peuvent sonder.

Le système judaïque était symbolique, et devait durer jusqu'à ce que le parfait Sacrifice remplaçât celui qui n'en était que la figure. Le Médiateur, dans son office et dans son œuvre, devait grandement dépasser en dignité et en gloire la sacrificature typique et terrestre. Les enfants de Dieu, depuis les jours d'Adam jusqu'au temps où le peuple juif devint une nation distincte et séparée du monde, avaient été instruits touchant le Rédempteur qui devait venir. C'était ce Sauveur que les sacrifices judaïques représentaient, qui devait être un médiateur entre le Très-Haut et son peuple. Par ce moyen fut ouverte une voie par laquelle le pécheur coupable put trouver accès auprès de Dieu, par la médiation de Christ. Le pécheur ne pouvait se présenter à Dieu tel qu'il était, chargé de sa culpabilité, et sans autre mérite que celui qu'il possédait en lui-même. Christ seul pouvait ouvrir à l'homme un chemin pour aller à Dieu en accomplissant un sacrifice qui répondit aux exigences de la loi divine. Il était parfait et innocent de tout péché. Il était sans tache et pur. L'étendue des terribles conséquences du péché n'aurait jamais été connue si le remède donné n'avait été d'une valeur infinie. Le salut de l'homme déchu fut accompli à un prix si grand que les anges s'en émerveillèrent et ne purent entièrement comprendre le divin mystère, savoir que Celui qui était la Majesté du ciel, égal à Dieu, dut mourir pour la race rebelle. E. G. W.

PENSEES SUR LE LIVRE DE DANIEL.

Explication du Chapitre 7 : 7, 8.

LA QUATRIÈME BÊTE.



Verset 7. «Après cela, je regardai dans les visions de la nuit; et voici la quatrième bête, qui était épouvantable, affreuse, et très-forte :

elle avait de grandes dents de fer; elle mangeait et brisait; et elle foulait à ses pieds ce qui restait; elle était différente de toutes les bêtes qui avaient été avant elle, et avait dix cornes.»

Il ne se trouvait, dans la nature, aucun animal dont l'inspiration put faire un symbole, pour représenter le pouvoir dont il est ici question. On ne pouvait ajouter à aucun animal de la nature des griffes, des têtes, des ailes, des écailles, ni des cornes répondant à l'objet qu'il s'agissait de représenter. C'était un pouvoir différent de tous les autres, et le symbole était tout à fait indéscribable.



Verset 8. «Je considérais ces cornes; et voici, une autre petite corne montait entre elles, et trois des premières cornes furent arrachées par elle; et voici, il y avait en cette corne des yeux semblables aux yeux d'un homme, et une bouche qui disait de grandes choses.»

Il y a dans ces versets 7 et 8 de quoi écrire un volume; mais l'espace limité dont nous disposons, ne nous permettant pas de nous étendre longuement sur ce sujet, nous n'en donnerons qu'un court aperçu.

Cette bête correspond certainement à la quatrième partie de la grande statue, les jambes de fer. En étudiant le chapitre 2, verset 40, nous avons donné quelques raisons qui font supposer que ce pouvoir est Rome. Il en est de même dans le cas présent. Comme la puissance de Rome correspond bien à la partie de fer de la statue! Et avec quelle exactitude elle répond également à l'animal dont nous parlons! Le monde ne vit jamais rien de semblable à la

terreur et à l'effroi que Rome inspirait par sa grande force. Ce pouvoir devorait, comme avec des dents de fer, et mettait en pièces; il jetait les nations dans la poussière, et les foulait sous ses pieds d'airain. Cette bête avait dix cornes, que le verset 24 explique être dix rois ou royaumes qui s'élevèrent de cet empire. Comme il en a été déjà parlé, Rome fut divisée en dix royaumes, énumérés par Machiavel, de la manière suivante: 1. Les Huns. 2. Les Ostrogoths. 3. Les Visigoths. 4. Les Francs. 5. Les Vandales. 6. Les Suèves. 7. Les Bourguignons. 8. Les Hérules. 9. Les Anglo-Saxons. 10. Les Lombards. Ces dix parties ont toujours été regardées comme les dix royaumes formés de l'empire romain.

Pendant que Daniel considérait les royaumes, il vit se produire un étrange mouvement parmi elles. Une petite corne (d'abord petite, mais ensuite plus forte que ses voisines) s'éleva d'elle-même au milieu d'elles. Non contente de trouver une place et de l'occuper, elle arracha trois autres cornes et usurpa leur place. Trois royaumes furent arrachés avec effort. Cette petite corne, comme nous aurons ci-après l'occasion de le montrer plus complètement, représente la papauté. Ces trois cornes arrachées sont les Hérules; les Ostrogoths; les Vandales; non point que ces royaumes furent détruits; cela n'était pas nécessaire; mais ils durent se retirer devant les prétentions arrogantes de la papauté, et chercher leurs limites territoriales dans d'autres lieux.

Et «il y avait en cette corne des yeux semblables aux yeux d'un homme, et une bouche qui disait de grandes choses» — emblème bien propre à peindre la ruse, la pénétration, la finesse, les dehors trompeurs, et les arrogantes prétentions de l'évêque de Rome. U. S.

JÉSUS SE SOUMET À BOIRE LA COUPE DES SOUFFRANCES.

«TOUTEFOIS, que ma volonté ne soit point faite, mais la tienne!» Luc 22 : 42.

La vie de Jésus avait été caractérisée par un renoncement continu, et il lui restait à boire la coupe de ses souffrances finales pour ouvrir complètement la porte du salut au genre humain. Il tremblait en vue de cette coupe, car elle renfermait la punition terrible de tous les péchés des hommes. Il pouvait refuser de la boire; mais, stimulé par cet amour qui le porta à quitter le ciel pour sauver ce qui était perdu, il l'accepta de la main de son Père, dont la justice devait être maintenue. «Puis s'étant éloigné d'eux environ d'un jet de pierre, et s'étant mis à genoux, il pria, disant: Père! si tu voulais transporter cette coupe loin de moi! Toutefois, que ma volonté ne soit point faite, mais la tienne! Et un ange lui apparut du ciel, le fortifiant.» Luc 22 : 41-43.

Jésus avait besoin d'être fortifié, car le poids de nos péchés l'écrasait. Il est évident qu'il n'aurait point pu se rendre au Calvaire s'il n'avait point été fortifié. Sa souffrance était plus que physique. Sans doute qu'il était épuisé par ses travaux excessifs et par le manque de repos. Considérant même le travail et l'anxiété de son esprit lorsqu'il donnait ses instructions à ses disciples, depuis le souper de la pâque jusqu'à un moment de son angoisse dans le jardin. Lisez Jean 13-18. Tout cela se prononça la nuit qu'il fut trahi. Les disciples étaient fatigués, et comme accablés par le sommeil. Pourtant la grande œuvre avait reposé sur Jésus. Mais ajoutez à l'œuvre d'instruire les disciples sur des sujets si importants, le fardeau des péchés de tous les hommes; l'abandon de ses disciples qui auraient dû le fortifier, l'encourager, le sentiment de la juste colère de son Père, et de ce que les pécheurs éprouveront lorsqu'ils recevront leur rétribution dans le lac de feu, étant renfermés aux ténébres et aux angoisses d'un désespoir sans remède, et vous aurez une faible idée du fardeau qui reposait sur Jésus dans le jardin. Toutes ses facultés mentales et morales et tous les fibres de son système étaient surchargés et exercés à l'extrême, tellement que dans cette nuit fraîche du printemps (de la fin de mars ou du commencement d'avril) «sa sueur devint comme des grumeaux de sang décollant en terre.»

Cher lecteur, pouvons-nous contempler Jésus souffrant ainsi pour nous, sans sentir le besoin de renoncer à nous-mêmes pour l'amour de son nom, et de sa vérité? Régnerons-nous avec Christ dans sa gloire, si nous ne sommes pas disposés à souffrir avec lui dans son humiliation? «Il vous a été gratuitement donné dans ce qui a rapport à Christ, non seulement de croire

en lui, mais aussi de souffrir pour lui.» Phil. 1 : 29.

Ne tremblons pas en vue de la coupe que Jésus nous présente. Celui qui a fortifié Jésus à boire sa coupe nous fortifiera aussi à boire la nôtre. D. T. BOURDEAU.

BIEFSAISONNE SYSTEMATIQUE.

Ter. est le nom que nous donnons au plan évangélique qui a pour but le support financier de la cause du Seigneur, et qui est indiqué par ces paroles de l'apôtre, et par d'autres passages qui s'y rapportent :

«Touchant la collecte qui se fait pour les saints, faites comme j'en ai ordonné aux églises de Galatie: C'est que, chaque premier jour de la semaine, chacun de vous mette à part chez soi ce qu'il pourra assembler, suivant la prospérité que Dieu lui accordera, afin que lorsque je viendrai, les collectes ne soient point à faire.» 1 Cor. 16 : 1, 2.

Au lieu d'être une preuve en faveur de l'observation du premier jour à la place de l'ancien Sabbat, ce texte montre que ce jour était un jour où chacun s'occupait de ses affaires «chez soi»; et c'est un fait remarquable que l'église de Corinthe, à laquelle Paul écrivit ces paroles, avait reçu l'Evangile par la prédication de l'apôtre, chaque jour de Sabbat. Actes 18 : 4, 11.

En comparant 1 Cor. 16 : 1, 2 avec d'autres portions du Nouveau Testament (Rom. 15 : 26, etc.), nous voyons qu'il s'agissait d'un plan financier pour le support de l'œuvre de l'évangélisation. Car ceux qui donnaient de leurs biens temporels donnaient de ces biens à ceux de qui ils avaient reçu des biens spirituels; à ceux qui, au commencement de l'œuvre de l'Evangile, avaient tout sacrifié pour répandre la connaissance de l'Evangile. Maintenant que le nombre des croyants était multiplié, il était du devoir des jeunes convertis de soulager ceux qui s'étaient appauvris en leur apportant l'Evangile, autrement les églises n'auraient pas pu prospérer dans le Seigneur; car pour prospérer en Dieu il nous faut sortir de nous-mêmes et faire des efforts pour ceux pour qui Christ a tout sacrifié. Et en faisant cela, nous montrons notre appréciation pour le grand salut que Jésus nous a procuré au prix de son précieux sang.

Ce plan fut recommandé sous l'influence du Saint-Esprit pour suppléer à un besoin urgent qui existait au temps des apôtres, et qui existe également de nos jours. Chacun y prenait part le premier jour de la semaine. C'était très-convenable pour chaque chrétien de donner le premier fruit de ses travaux à Dieu en commençant à vaquer à son occupation ordinaire. Chacun donnait selon sa prospérité; non point par contrainte, ni à regret, mais de bonne volonté, par amour et par reconnaissance pour la vérité; et pour en exciter d'autres à prendre part à cette même œuvre. 2 Cor. chapitres 8 et 9.

Saint Paul encourage ainsi à donner selon ce plan: «Or, je vous dis ceci: Que celui qui sème chichement recueillera aussi chichement, et celui qui sème libéralement recueillera aussi libéralement. Mais que chacun contribue selon qu'il se l'est proposé en son cœur, non point à regret, ou par contrainte; car Dieu aime celui qui donne galement. Et Dieu est puissant pour faire abonder toute grâce en vous, afin qu'ayant toujours tout ce qui suffit en toute chose, vous soyez abondants en toute bonne œuvre; selon ce qui est écrit: Il a répandu, il a donné aux pauvres; sa justice demeure éternellement. Or, celui qui fournit de la semence au semeur veuille aussi vous donner du pain à manger, et multiplier votre semence, et augmenter les revenus de votre justice; étant pleinement enrichis pour exercer une parfaite libéralité, laquelle fait que nous en rendons grâces à Dieu.» 2 Cor. 9 : 6-11.

Les Adventistes du Septième jour ont adopté ce plan comme faisant partie de la foi ou Evangile de Jésus. Apoc. 14 : 12. Ils sentent que c'est un privilège pour eux de manifester leur reconnaissance envers Dieu pour les lumières du message glorieux concernant la venue prochaine du Rédempteur, et de contribuer, par leurs efforts et leurs dons, à l'avancement de la cause de Dieu; et ils sentent qu'ils doivent faire cela avec d'autant plus de zèle qu'il y a une grande œuvre à faire pour le genre humain, et que le temps qui nous reste à travailler est très-court. Dans ces choses, ils agissent raisonnablement et sans fanatisme.

Chaque congrégation a un fonds qui est ordinairement versé dans la trésorerie générale des églises de la conférence à la fin de chaque trimestre; et les fonds sont répartis par la conférence dans laquelle chaque église a au moins une voix; de sorte qu'il n'y a pas une église qui, à elle seule, se charge de payer un ministre particulier, car

dans certains cas, ce serait un fardeau trop pesant, tandis que dans d'autres cas on fait plus pour le ministre que ses besoins n'exigent; et l'effet d'un tel emploi des fonds serait non seulement pernicieux pour les ministres, mais tendrait à encourager un esprit étroit et antimissionnaire dans les églises, les renfermant trop à leurs ministres et à leurs localités.

Aucun ministre parmi nous n'ayant un salaire fixe et régulier, c'est par un esprit de sacrifice et un zèle ardent pour le salut des âmes que chacun d'eux doit manifester des fruits de son œuvre. Et si un ministre ne montre pas de tels fruits, c'est une bonne preuve qu'il s'est trompé quant à sa vocation, ou qu'il n'a pas l'esprit de sacrifice et d'amour pour Dieu pour répondre au renoncement de ceux qui contribuent de leurs biens à l'avancement de l'œuvre du Seigneur.

Avec un tel plan qui sera plus pleinement développé dans la suite, un ministre égoïste trouvera difficilement une position parmi nous, et ceux qui aiment la vérité seront encouragés à donner, dans la pensée qu'en donnant leur but sera atteint.

Quoique Dieu ne veuille pas que nous nous plaçons dans la détresse par nos sacrifices pour sa cause, cependant il met devant nous comme mobile pour nous porter à donner, l'exemple de notre Seigneur Jésus-Christ, qui, étant riche, s'est rendu pauvre pour nous, afin que par sa pauvreté nous fussions rendus riches. 2 Cor. 8: 9. Et Dieu estime nos dons d'après les principes de sacrifice et d'amour qui les accompagnent, comme dans le cas de la pite de la veuve.

C'est par ce plan, ainsi que par les sacrifices personnels des missionnaires, que le message a été apporté en Europe, et maintenant nos frères européens seront bénis en suivant l'exemple de ceux qui les ont devancés et assistés, espérant que bientôt ils ne dépendront plus de leur assistance financière pour avancer l'œuvre du Seigneur. Il est encourageant de voir déjà un si bon commencement. D. T. BOURDEAU.

LEÇONS BIBLIQUES.

LEÇON XL. EXODE XII, XIII.

LA PAQUE DE L'ÉTERNEL.

Explications. Moïse avait été chassé de devant Pharaon et l'Éternel annonce à son peuple que la délivrance approche. Un dernier coup, qui sera décisif, va contraindre Pharaon à rendre la liberté aux Hébreux. Cette délivrance va être célébrée d'avance dans la foi, par une fête qui symbolisera à la fois l'affranchissement de l'esclavage d'Égypte, et la consécration d'Israël comme peuple de l'Éternel. Cette fête devra avoir lieu au mois d'Abib (des épis), qui deviendra ainsi le commencement de l'année religieuse des Israélites. L'année civile commençait pour eux au mois de septembre parce que, suivant une ancienne croyance, Dieu devait avoir créé le monde à cette époque, la terre ayant paru avec tous ses fruits.

Les Égyptiens furent animés d'un tel sentiment de bienveillance qu'ils donnèrent aux Israélites une quantité d'objets d'or et d'argent. C'était au reste un acte de justice, car les Israélites duraient laisser en Égypte leurs immeubles et une foule d'objets qu'il n'était pas possible de transporter.

Paque signifie littéralement: action de passer. L'Éternel passa par-dessus les demeures des Israélites sans les frapper. Ce mot est aussi employé pour représenter l'agneau de Pâque, l'institution elle-même; nous trouvons aussi ce mot employé pour le sacrifice dans 1 Cor. 5: 7. «Christ, notre Pâque, a été sacrifié pour nous.»

Cette fête devait se célébrer avec une grande solennité. Chaque chef de famille devait mettre à part un agneau ou un chevreau âgé d'un an, mâle et sans défaut. Au quatorzième jour du premier mois de l'égorgeait entre le coucher du soleil et le commencement de la nuit. Il était rôti et mangé tout entier dans chaque famille; si la famille n'était pas assez nombreuse, elle s'unissait à une autre famille de manière à ne rien laisser de reste; s'il restait quelque chose, on le brûlait. Ce repas, consommé dans l'attitude du départ, se composait en outre de pain sans levain et d'herbes amères. Le levain symbolise ici la corruption du cœur et de la vie telle qu'elle se manifestait dans l'Égypte idolâtre. Math. 16: 6. Ailleurs, il représente la puissance pénétrante et bienfaisante de l'Évangile. Math. 13: 33. Les herbes amères rappellent l'aigreur de la vie du peuple de Dieu en Égypte, surmontée maintenant par la grâce de Dieu que représente la chair savoureuse de l'agneau.

Les maisons dont les portes étaient arro-

sées du sang de l'agneau, étaient devenues des lieux de refuge. L'hysope est une petite plante aromatique qui ne servait dans le culte que lorsqu'il s'agissait de la purification de quelque souillure.

L'exécuteur du terrible jugement qui frappa l'Égypte est appelé le destructeur, verset 23; mais nous ne pouvons décider si ce fut un bon ange ou un mauvais ange, car nous voyons Jérusalem frappée par un ange qui est appelé, l'ange de l'Éternel. 2 Sam. 24: 16, et Dieu peut choisir ses instruments où il lui plaît. «A minuit l'Éternel frappa tous les premiers-nés.» L'imagination est impuissante à peindre un pareil spectacle. Tout un peuple est en deuil, frappé par le Dieu qu'il a méconnu, outragé. Il n'y avait pas de maison qui n'eût un mort, ce qui peut faire supposer que sous le terme premiers-nés, la Parole de Dieu n'entend pas seulement les aînés de chaque famille mais les plus excellents, les plus aimés et les plus distingués. C'est ainsi que Christ est appelé le premier-né de toutes les créatures, Col. 1: 15, et le premier-né d'entre les morts, c.-à-d., le chef de tous ceux qui auront part à la première résurrection. Ce sont les chefs de famille, depuis l'héritier du trône jusqu'au premier-né d'entre les esclaves qui furent frappés.

Dans la terre de Goscen, un autre peuple veillait. Hommes, femmes, vieillards, enfants, tous attendaient, prêts à partir, que l'heure de la délivrance eût sonné.

Réflexions. L'Éternel passa par le pays d'Égypte et ce fut pour les uns une merveilleuse délivrance et pour les autres un deuil subit. Le Seigneur va de nouveau passer au milieu des hommes; il détruira ses adversaires par le souffle de sa bouche, et on entendra, comme autrefois en Égypte, un grand cri sur la terre. Apoc. 6: 16, 17. Mais ce même moment sera pour le peuple de Dieu le temps du rafraîchissement et de l'entière rédemption.

La paque juive rappelait à Israël une délivrance bien merveilleuse. C'était pour eux un signe d'alliance. De tout temps Dieu a donné aux hommes des signes de sa miséricorde et de son salut. Le jour du repos est un signe nous rappelant la création des cieux et de la terre. Le baptême est un signe de la mort et de la résurrection, la sainte cène est un signe, nous rappelant que Christ est l'Agneau immolé pour nous. Tous les autres sacrifices n'étaient qu'une image du grand et suprême sacrifice de la croix.

Mais l'Israélite devait croire et recevoir la parole de l'Éternel, obéir à l'ordre d'arroser du sang de l'agneau pascal les poteaux de sa porte, demeurer dans sa maison afin de ne pas être frappé par l'ange destructeur. Le chrétien aussi doit croire et attendre l'apparition de l'Éternel. Christ va venir sur les nuées du ciel; il faut être marqué de son sceau, lavé par son sang pour paraître avec joie devant lui; son sacrifice ne sauve que ceux qui y ajoutent une foi active et obéissante; il faut devenir une même plante avec lui. Jean 15: 4; 6: 35, 53, 54. L. A.

QUESTIONS BIBLIQUES POUR ÉCOLES ET FAMILLES.

LEÇON XII.

BALAAH.

1. Que craignaient les Moabites lorsqu'ils virent ce que les Israélites avaient fait aux Amorrhéens? Nomb. 22.
2. Qui était alors roi des Moabites?
3. Que résolut-il de faire?
4. Quel message envoya-t-il à Balaam?
5. Par qui envoya-t-il ce message?
6. Que dit Balaam aux messagers que lui avait envoyés Balak?
7. Quelle réponse reçut Balaam lorsqu'il demanda le conseil de Dieu?
8. Que fit-il lorsque Balak lui eut envoyé des messagers une seconde fois?
9. Que lui offrirent ces messagers pour l'engager à les suivre?
10. Que leur répondit-il?
11. Pensez-vous que cela plût à Dieu de voir Balaam le consulter une seconde fois, après qu'il eut déjà reçu une réponse définitive?
12. Quels dangers devait-il rencontrer dans cette voie?
13. Racontez son entrevue avec l'ange?
14. Que dit Balaam au roi de Moab lorsqu'il le rencontra?
15. Qu'est-ce que Balaam demanda à Balak de préparer?
16. Ou le premier sacrifice fut-il offert?
17. Quel message Dieu donna-t-il à Balaam pour Balak?
18. Où fut offert le second sacrifice?
19. Quel fut le second message?
20. De quel lieu le troisième essai fut-il entrepris?

21. Quel en fut le résultat?

22. Rapportez la conversation de Balaam avec Balak?

23. Par qui les hommes d'Israël furent-ils entraînés à servir Bahal-Péhor, le dieu des Madianites? Nomb. 25: 1-3; 31: 15, 16.

24. Qui leur conseilla de faire ainsi?

25. Comment l'Éternel punit-il les hommes d'Israël pour ce grand crime?

26. Combien y en eut-il qui moururent de cette plaie? Nomb. 25: 9.

27. Comment les Madianites furent-ils punis? Nomb. 31.

28. Quel fut le sort de Balaam?

LEÇON XIII

MORT DE MOÏSE; LE TABERNACLE TRANSPORTÉ EN CANAAN.

1. Combien de campements firent les Israélites dans leur voyage d'Égypte en Canaan? Nomb. 33.

2. Combien de journées de voyage y a-t-il du mont Horeb à Kadès-Barné? Deut. 1: 2.

3. Qu'est-ce que Moïse dit au peuple de faire, quand ils arrivèrent à Kadès-Barné? Deut. 1: 19-21.

4. Que fit le peuple à Kadès-Barné, qui déplaça à l'Éternel? Deut. 1: 26-33, 41-46.

5. Quel serment l'Éternel fit-il? Versets 34-39; Nomb. 32: 8-13.

6. Combien de temps les Israélites errèrent-ils dans le désert? Verset 13.

7. Combien de temps s'écoula-t-il depuis qu'ils eurent quitté Kadès-Barné jusqu'à un moment où ils passèrent le torrent de Zéred? Deut. 2: 14.

8. Comment obtinrent-ils des vêtements dans le désert pour les porter si longtemps? sans qu'ils fussent usés? Deut. 29: 5.

9. Racontez la mort et l'ensevelissement de Moïse? Deut. 34.

10. Pourquoi ne lui fut-il pas permis de passer le Jourdain?

11. Qui est-ce que Dieu choisit pour conduire son peuple, à la place de Moïse? Jos. 1.

12. Josué transporta-t-il le tabernacle dans le pays de Canaan? Act. 7: 45.

13. Où ce tabernacle avait-il été construit?

14. Décrivez le tabernacle et ses parties.

15. Quels étaient les objets sacrés que renfermait chacune de ces parties?

16. Décrivez chacun de ces objets sacrés.

17. Quel signe le Seigneur donna-t-il pour montrer qu'il acceptait ce sanctuaire après qu'il eut été construit? Ex. 40: 34, 35.

G. H. BELL.

LE CIMETIÈRE DE BERTHA.

La petite Bertha Dickinson était une ennemie déclarée du tabac. Elle disait quelquefois qu'elle le détestait. Détester est un mot très-fort; ma mère me disait souvent: Mon cher enfant, tu ne dois rien détester que le péché et depuis ce moment-là je n'ai jamais prononcé ce mot sans penser au conseil de ma chère mère, mais je crois comme Bertha qu'il est tout à fait convenable de l'appliquer ici, car le tabac est un poison terrible qui fait à ceux qui en font usage plus de mal qu'on ne le suppose. Il agit d'une manière pernicieuse sur l'esprit et sur le corps. Et puis l'odeur en est si désagréable!

Mais la petite fille faisait plus que de détester le tabac et de lui appliquer les qualités les plus mauvaises qu'elle put trouver, elle pressait tous ceux qui en faisaient usage d'y renoncer.

C'était une étrange enfant que notre petite Bertha; elle agissait toujours différemment des autres enfants de son âge; quelquefois on riait, quelquefois on pleurait en l'entendant parler, mais toujours on secouait la tête en disant: quelle drôle de petite fille!

Un jour, l'idée lui vint de posséder un petit cimetière. Il y avait dans le vieux jardin, derrière la maison, un grand morceau de terrain non planté. Ce coin était caché du côté des fenêtres de la maison par une longue rangée de muriers sauvages; c'était dans cet endroit solitaire qu'elle aimait à aller jouer toute seule.

Sans perdre un moment, elle se dirigea vers le bois, et en rapporta quatre petits arbustes qu'elle planta aux quatre coins de l'endroit qu'elle avait choisi. Ensuite, pensant qu'avant de prendre possession de ce terrain, il était plus convenable de le demander à son père, elle se mit à le chercher. Bientôt elle le trouva; il battait le blé dans la grange.

«Papa! papa!» cria-t-elle, «voulez-vous me donner le coin de terre qui se trouve au coin du jardin?»

—«Quoi! que demandez-vous là, enfant?» répondit son père.

—«Papa, j'aimerais bien avoir ce coin pour moi toute seule, le coin qui est tout au ouest du vieux jardin. Il est entouré au

haut par le pommier sauvage, à droite par le sentier, au bas par le buisson et à gauche par le champ de maïs.»

Un rire général accueillit ces paroles. Le père et tous les travailleurs suspendirent leur travail, et se mirent à pousser des éclats de rire si bruyants que la maman et la petite Hepsy sortirent pour voir ce que c'était.

—«Vous n'avez pas besoin de rire de moi,» dit enfin la pauvre petite Bertha; «j'ai tâché de vous faire la description du jardin, simplement dans le but de vous éviter la peine de descendre pour le voir.»

—«Bertha me demande de lui céder le coin de terre qui se trouve au nord-ouest du jardin,» dit Mr. Dickinson à sa femme, «dés qu'il lui parle; «êtes-vous prête à signer l'acte?»

—«Que voulez-vous en faire ma chérie?» demanda la maman. «Allez-vous y bâtir une maison pour votre poupée?» La maman savait que cet endroit était le rendez-vous favori de sa petite fille, et qu'il ne se passait guère de jour qu'elle n'y portât aussi ses poupées, aussi pensa-t-elle que certainement Bertha, avec ses idées originales, avait conçu le plan de leur bâtir une espèce de demeure. Elle ne s'attendait pas à la réponse

—«Je veux en faire un cimetière maman,» répondit l'enfant en levant les yeux avec douceur.

De nouveaux éclats de rire accueillirent cette réponse. Enfin quand le père fut un peu revenu de sa gâllé il demanda à sa petite fille:

—«Qu'allez-vous donc ensevelir, ma chérie?»

Prompte comme l'éclair, Bertha prit la pipe de son père qui était restée sur le banc près de la porte. —«Ceci d'abord,» dit-elle, et elle s'enfuit.

Bertha avait été si prompte dans ses mouvements et dans ses paroles qu'aucun de ceux qui étaient là ne s'aperçut de ce qu'elle avait fait. Elle s'était dirigée du côté du jardin et tous pensèrent qu'elle se sauvait pour se soustraire à leurs rires.

Mais quand la journée fut terminée, et que le fermier, selon son habitude, se préparait à fumer sa pipe, la pipe avait disparu.

—«Où est donc ma pipe? Qui a vu ma pipe?» demanda le père d'un ton très-contrarié.

—«Papa, je l'ai enterrée dans mon cimetière neuf,» dit tranquillement l'enfant, «venez voir.»

Le père suivit sa petite fille au jardin. Bientôt ils arrivèrent à l'endroit en question. Bertha lui montra un petit monticule proprement arrangé et soigneusement entouré de gazon avec cette épithète:

Ici repose à toujours
La pipe de mon père.

Le père étonné ne savait trop s'il devait rire ou gronder. Il ne fit ni l'un ni l'autre, mais il prit le parti de découvrir l'intention de l'enfant. S'asseyant sur une brouette renversée, il prit Bertha sur ses genoux et commença à la questionner.

—«Pourquoi avez-vous fait cela, mon enfant?» lui dit-il.

—«Parce que je ne voulais pas que vous mourussiez comme Mr. Thurston,» et voyant son père sourire, elle ajouta: «C'est très-vrai, papa, le Docteur Bell l'a dit quand nous revenions de l'enterrement. Miss Stevens lui demanda ce qui avait causé la mort de Mr. Thurston, et le Docteur Bell répondit: C'est la pipe, Miss Stevens, c'est la pipe, il a fumé jusqu'à ce qu'il ait quitté ce monde pour aller—je ne sais trop où, hélas! Si les gens ont tellement l'habitude de fumer dans ce monde-ci, je ne sais pas ce qu'ils feront dans l'autre. Il me semble qu'ils voudront continuer de fumer, mais je suis très-sûr qu'ils ne le pourront pas; car le ciel, vous le savez, Miss Stevens, le ciel est un lieu pur, et rien de souillé n'y entrera. Ainsi, je ne sais trop ce qui arrivera à Mr. Thurston. Maintenant papa, vous voyez; je voulais que vous fussiez mon papa longtemps, longtemps ici, et puis, je veux que vous alliez au ciel. C'est pourquoi, voyez-vous, j'ai pensé de creuser une fosse et d'y enterrer votre vieille pipe. Vous ne la déterrez pas, n'est-ce pas, papa?»

Le fermier se tut pendant quelques minutes, puis, d'une voix distincte et ferme, il répondit:

—«Non, Bertha, votre père ne fera pas cela. Ma pipe me manquera certainement, mais je pense que je dois dire comme nous le faisons concernant tout ce que nous ensevelissons. La volonté est soit faite.»

—«Oh! que je suis heureuse, cher papa,» s'écria l'enfant, en embrassant son père.

—«Était-ce pour cela que vous demandiez ce grand cimetière?» demanda le père en souriant, seulement pour enterrer cette vieille pipe?»

—«Oh! non,» répondit vivement Bertha, «je vais y enterrer une quantité de choses. J'espère faire un enterrement presque tous

les jours. La première chose que je vais enterrer maintenant sera la tabatière de la vieille tante Smith.

— «Comment ferez-vous pour l'avoir?»
— «Oh! je l'aurai bien, vous verrez, papa. Et puis le tabac de Joseph, le cigare de l'oncle Ned et beaucoup d'autres choses du même genre.»

Bertha se montra vraiment active dans son entreprise, et elle ne fit pas moins d'une douzaine d'enterrements la première semaine dans son cimetière neuf. Les tombes étaient toutes les mêmes, les unes à côté des autres, exactement de la même longueur, soigneusement entourées de gazon. Chacune d'elles portait une épitaphe soigneusement écrite sur un petit morceau de carton. Ces épitaphes avaient coûté à la petite fille beaucoup de temps et de travail. Elles étaient toutes d'une originalité frappante et toujours en rapport avec les circonstances. L'une était ainsi conçue: La tabatière de la tante Smith, fermée pour toujours. Une autre: Le cigare de Joseph, Tanner a disparu pour toujours, ainsi de suite.

Au bout de peu de temps le petit cimetière fut rempli. Vous auriez vu et voir plus de soixante petites tombes rangées les unes à côté des autres avec autant de régularité que les tombes des petits enfants dans le cimetière de Greenwood. Les branches du pommier sauvage s'étendaient au-dessus de cet endroit et lui prêtaient leur ombrage bienfaisant. Tout près mûrissaient les baies sauvages, et plus d'un vitreur se glissait clandestinement le long du mur pour y visiter le cimetière de Bertha, mais ce qui était bien mieux encore, c'est que chaque monticule témoignait qu'une personne avait été arrachée à une mauvaise habitude. Tous ces monticules étaient comme des monuments vivants, rendant témoignage de la fidélité et de la persévérance de l'étrange petite fille qui détestait le tabac et recherchait la propreté et la santé. H. E. B.

UNE AUTRE INCONSEQUENCE.

«Le premier septième jour,» nous dit-on, «n'est pas encore passé; par conséquent Dieu a béni et sanctifié tout le temps, et tous les jours doivent lui être sanctifiés.»

Voilà qui paraît plausible au premier abord; mais une seule considération suffit pour montrer la fausseté de cet enseignement. Le quatrième commandement enjoint de sanctifier le septième jour, le jour au repos de l'Eternel, le jour que l'Eternel a béni et sanctifié. Si donc Dieu a béni et sanctifié tout le temps à la création, alors il ordonne dans sa loi que l'homme se repose de son œuvre tous les jours; car dans le jour que nous devons sanctifier nous ne pouvons pas vaquer à notre œuvre journalière. Et selon cette interprétation, qui résulte nécessairement de l'idée que nous réfutons, les Israélites ne pouvaient pas travailler du tout à leur subsistance! Quand cessera-t-on d'avoir recours à la science «faussetement ainsi nommée» qui pervertit les voies du Seigneur, et enseigne les hommes à transgresser les commandements de Dieu? D. T. BOURDEAU.

Correspondance.

LETTRE D'UN FRÈRE EN ILLINOIS.

CHER FRÈRE EN CHRIST: Si vous pouvez accorder quelque place dans les colonnes de votre journal aux lignes suivantes, peut-être que mon humble et faible voix pourra être entendue par quelques amis protestants qui, comme je l'ai fait trop longtemps, sommeillent encore sous l'influence fatale des erreurs reçues de l'église de Rome.

«VA ET NE PÈCHE PLUS.»

Vous est-il jamais venu à l'idée, en lisant ces paroles de Jésus: «Va et ne pèche plus,» d'étudier la signification réelle et profonde que notre bien-aimé Sauveur y avait attachée?

Si vous ne l'avez pas encore fait, faites-le avec moi, aujourd'hui; votre salut en dépend peut-être. Dieu nous adresse ces paroles: «Va et ne pèche plus,» et nous, chrétiens, qui professons de suivre Jésus-Christ, de lui obéir dans ses commandements, le suivons-nous, lui obéissons-nous vraiment, en esprit et en vérité, dans chacune de nos actions?

Examinons-nous donc à cet égard. Qu'est-ce que le péché? Le péché est la transgression de la loi; car où il n'y a pas de loi, il n'y a pas de transgression. Cette transgression des commandements donnés par l'Eternel sur la montagne, au milieu des éclairs et des tonnerres, a été la cause de la mort du Juste. Il est mort Lui-même, pour nous

injustes; il n'est point venu pour abolir la loi, mais pour l'accomplir. Sa mort, comme son obéissance parfaite, a exalté, magnifié la loi sainte donnée en Sinai. C'est donc notre désobéissance qui nous a perdus, et la mort de Christ qui nous a sauvés. Mais il nous faut nous-mêmes mourir au monde avec Christ, et conséquemment éviter de transgresser de nouveau ses commandements, autrement sa loi nous condamnera. Sommes-nous du nombre de ceux qui sont morts au péché, chers amis? Observons-nous les commandements? Le premier? le second? et tous les autres? Avons-nous le désir bien réel de les observer?

S'il n'en est pas ainsi, prenons garde; car si, après avoir reçu le pardon de nos transgressions des commandements de Dieu, nous péchons encore, nous crucifions de nouveau le Seigneur de gloire; si nous violons ou changeons un seul commandement, nous sommes coupables comme si nous les avions tous violés! Amis protestants, prenons garde, fuyons la colère à venir, craignons le jugement qui va frapper bientôt tous ceux qui transgressent la loi donnée sur Sinai. PAUL E. GROS.

Ste. Anne, Ill.

LETTRE DU LOCLE.

Nous avons extrait les lignes suivantes d'une lettre qui nous a été adressée du Locle. LA RÉDACTION.

Vraiment le Seigneur, dans sa grande miséricorde, a mis sa main à l'œuvre, et le chemin s'ouvre d'une manière bien surprenante pour que la vérité soit annoncée «à toute nation, à toute tribu, à toute langue et à tout peuple.» Apoc. 14: 6.

Nous avons eu le privilège de recevoir notre cher frère A., qui est demeuré au milieu de nous du 2 au 13 mai. Le but de sa visite était de nous faire comprendre, avec toute l'énergie que nous lui connaissons, l'importance de nous mettre à l'œuvre, de travailler à notre salut, avec la grâce de Dieu; et non seulement à notre, mais encore au salut de nos semblables.

Chaque soir, nous avons eu une assemblée; elles ont été bénies pour nous; et nous désirons travailler avec la force d'en-haut, persuadés que Dieu bénira les efforts que nous ferons pour sa gloire et l'avancement de son règne.

Notre frère avait le dessein d'organiser au Locle une société missionnaire ayant pour but de distribuer des traités et des journaux, publiés par la société des Adventistes. Cette société a été fondée le 12 mai, en présence et sous la présidence de frère A. Le comité suivant a été choisi: P. Schild, président; A. Montandon, vice-président; C. Monnier, secrétaire; L. Favre, secrétaire-adjoint; A. Berger, caissier; L. Ducommun, bibliothécaire.

Nous espérons pouvoir donner prochainement un rapport du travail de notre société. Que la bénédiction de Dieu repose sur toutes nos sociétés et sur tous les membres de l'Eglise de Jésus-Christ. Oh! continuons à prier, à lutter, à espérer jusqu'à la fin, de sorte que, lorsque notre œuvre sera achevée, et que nos combats seront finis, nous puissions être trouvés parmi les bienheureux auxquels il sera dit: «Cela va bien, bon et fidèle serviteur; entre dans la joie de ton Seigneur.» C. M.

LETTRE DE NOTRE FRÈRE A. HUGONNET.

CHER FRÈRE EN CHRIST: C'est un besoin pour moi de venir par ces lignes vous témoigner ma reconnaissance, pour tous les sacrifices que vous faites pour faire parvenir la bonne nouvelle jusqu'à nous. C'est surtout par le moyen de votre excellent journal LES SIGNES DES TEMPS que j'ai été convaincu de la vérité, et amené à voir que, sans le savoir, j'étais encore attaché au romanisme, bien que j'eusse quitté l'église romaine depuis cinq ans. Je rends grâce au Seigneur des précieuses entrevues que j'ai eues avec notre bien-aimé frère G. depuis le 25 nov. 1877. Depuis plusieurs mois je ne le voyais plus; je le tenais pour un excommunié parce qu'il gardait le Sabbat. Il m'invita à aller le voir. Nous priâmes ensemble, ensuite il me parla du dernier message concernant ceux qui gardent les commandements de Dieu et la foi de Jésus, mais je restai un peu insensible à ses appels. Ce ne fut que deux mois après que, dans une visite qu'il me fit, je fus convaincu que j'étais dans l'erreur. Il m'abonna aux SIGNES DES TEMPS. Je bénis le Seigneur de ce qu'il vous a mis au cœur de publier ce journal, dans lequel la vraie doctrine de la Bible est exposée si clairement. En le lisant je vis pour la première fois que j'avais jusqu'alors violé le quatrième

commandement, ainsi que toute la sainte loi de Dieu qui doit être observée par les chrétiens du Nouveau Testament; alors je m'écriai avec le psalmiste «Je me suis hâté, je n'ai point différé de garder les commandements.» Ps. 119: 60, 127. Je suis très-heureux en gardant le Sabbat, malgré les efforts de Satan qui voudrait m'acabler et me retenir sous son empire. Je suis menacé d'être renvoyé de ma place si je persiste dans ma foi; mais ma confiance est dans le Seigneur qui a fait les cieux et la terre. Je demande les prières de mes frères qui gardent les commandements de Dieu et la foi de Jésus, afin que je sois soutenu dans l'épreuve. J'aime aussi à prier pour tous ceux qui, comme moi, sont éprouvés.

Le chemin est étroit pour tous ceux qui veulent suivre le Seigneur, et Satan fait ses efforts pour entraver notre marche, mais notre glorieuse espérance est de voir bientôt apparaître notre Seigneur Jésus et nous paraîtrons avec lui en gloire, pour être pour toujours avec lui. Prions que le Seigneur ouvre les cœurs des hommes, afin qu'ils reçoivent ce dernier message de miséricorde et se préparent pour la prochaine venue de Jésus. La sainte Parole de notre Dieu nous déclare que le jugement est proche: L'ange crie: «Sortez de Babylone mon peuple.» Depuis que j'ai reçu le dernier message, je ne cesse d'avertir les personnes avec qui je suis en relation, car le temps est court.

Quand vous saurez combien Jésus vous aime, Quand vous saurez combien son joug est doux; Ne gardez pas ce trésor pour vous-mêmes; Mais proclamez ce qu'il a fait pour vous.

Recevez, cher frère, mes salutations chrétiennes. A. H. France le . . . mai 1878.

SOCIÉTÉ MISSIONNAIRE DE BALE.

Nous sommes heureux de présenter le second rapport de notre travail dans l'œuvre missionnaire en demandant la bénédiction du Seigneur sur nos faibles efforts et sur les travaux de toutes nos sociétés engagées dans la même œuvre. Nous sentons que c'est un grand privilège de coopérer à l'œuvre de Dieu pour le salut des âmes. Quel le faveur que Dieu dans sa bonté veuille bien nous employer pour aider à répandre sa vérité.

Voici le résumé du travail de notre société depuis le dernier rapport:

ENVOYÉ PAR LA POSTE OU DESTINÉ.

LES SIGNES DES TEMPS,	148
SIGNS OF THE TIMES (journal américain),	70
HEALTH REFORMER,	15
REVIEW AND HERALD,	5
Nombre de pages de traités,	17,339
Lettres écrites,	40
Lettres reçues,	12

Plusieurs personnes prennent un grand intérêt à la lecture des SIGNES, ainsi que des traités. Ne nous lassons donc pas de semer; c'est la partie de l'œuvre qui nous appartient, et croyons fermement que Dieu, qui est fidèle, accomplira cette promesse; «Ma parole ne retournera point vers moi sans effet; mais elle fera tout en ce que j'aurai pris plaisir, et prospérera dans les choses pour lesquelles je l'aurai envoyée.» Es. 55: 11. E. GABERT, Sec.

DANEMARK.

ALSTRUP. Pendant les deux dernières semaines nous avons beaucoup travaillé pour l'avancement de la vérité, soit à Tylstrup, soit à Alstrup. Dans la première de ces deux villes surtout nous avons rencontré beaucoup d'opposition; mais les amis ont été fortifiés dans la foi.

Nos réunions sont suivies avec intérêt et la vérité se propage. Dix-neuf personnes ont été ensevelies avec Christ par le baptême. Elles demeurent dans les environs d'Alstrup et de Tylstrup. Hier nous avons donné dans la salle de nos réunions, une conférence sur le sujet de la tempérance. Il y avait environ cent cinquante auditeurs. L'intempérance fait de grands ravages en Danemark et la cause de la tempérance a peu de défenseurs. Cependant en Norvège et en Suède où le gouvernement prend cette cause en main, elle fait des progrès. Il y a maintenant ici un petit commencement, et nous espérons par la grâce de Dieu, continuer cette œuvre.

Avril 20. Nous recevons des lettres de différentes localités, soit en Suède, soit en Danemark, nous invitant à aller prêcher la Parole de Dieu. Plusieurs méprisent la vérité et travaillent contre elle autant que possible; mais d'autres la reçoivent avec joie, et désirent ardemment de plus grandes lumières sur les trésors qu'elle contient.

Le Seigneur a béni la prédication de sa Parole et nous nous sentons encouragés. Un frère et une sœur dans le Seigneur, ont

dernièrement été ensevelis avec Christ par le baptême. Sabbat après-midi, nous nous sommes réunis pour organiser une église. Douze personnes, frères et sœurs, s'engagent à garder les commandements de Dieu et la foi de Jésus. Il y a en outre huit ou dix personnes qui gardent le Sabbat et qui se réuniront avec l'Eglise pour le culte. Plusieurs autres sont convaincus de la vérité, et nous traitent avec bienveillance. Nous prions pour ces personnes et nous espérons qu'elles se décideront bientôt à obéir à la vérité pour le salut de leur âme. Nous les quitterons maintenant pendant quelque temps, pour aller travailler dans les îles. JOHN G. MATTESON.

ETES-VOUS ENDORMIS?

Le fait suivant, raconté par Moody, contient pour les parents une leçon frappante: Un jour de Sabbat, un père conduisit son petit enfant dans les champs. Comme il faisait très-chaud, le père se coucha à l'ombre d'un bel arbre, tandis que l'enfant courait çà et là, cueillant des fleurs sauvages et de petits brins d'herbe. Enfin le père s'endormit. Pendant qu'il dormait l'enfant s'éleva. La première pensée du père à son réveil fut: Où est mon enfant? Il regarda autour de lui mais l'enfant n'y était plus. Il appela de toutes ses forces; seul l'écho de sa voix lui répondit. Il courut vers une petite colline, regarda tout autour de lui et appela de nouveau. Pas de réponse. Ensuite il se dirigea vers un précipice à quelque distance de là, et découvrit bientôt, gisant sur les rochers et les ronces, le corps mutilé de son enfant bien-aimé. Il se précipita vers lui, et serra contre son sein ce corps inanimé, il s'accusa d'être le meurtrier de son enfant. Pendant qu'il dormait, l'enfant s'était égaré et était enfin tombé dans le précipice.

«Etes-vous endormis?» Telle est la question qui pourrait être adressée à bien des parents dont les enfants s'égarant dans les vastes plaines d'un monde hérissé de scandales. Quel cœur ne serait pas brisé à la vue du corps d'un enfant chéri gisant parmi les rochers d'un affreux précipice? Quel père et quelle mère ne trembleraient pas à la pensée que leur enfant marche dans un sentier longéant un précipice si dangereux? Et pourtant leurs yeux sont peut-être fermés par un profond sommeil, pendant que l'enfant, non averti; s'approche à grands pas de l'abîme béant. La dernière fois qu'ils ont vu leur joyeux et innocent enfant, il jouait gaiement, cueillant les fleurs embaumées du plaisir, sans découvrir les épines et les dards empoisonnés. Combien peu les parents se font une idée des dangers nombreux qui entourent leurs enfants! Combien ils sont insoucients et négligents à l'égard des grandes responsabilités qui pèsent sur eux.

Il y a des parents qui désirent remplir fidèlement leur devoir, mais qui y manquent souvent parce qu'ils ignorent les dangers qui environnent la jeunesse inexpérimentée. Mais les parents ne devra ont pas alléger leur ignorance, car ils sont placés comme gardiens des intérêts présents et éternels d'âmes humaines. Les parents, non seulement devraient savoir où sont leurs enfants, mais aussi s'assurer qu'aucune mauvaise influence, aucun ennemi secret n'est caché sur leur sentier. Où est mon enfant? Quel est son entourage? Où se dirige-t-il? telles seront les questions qui se présenteront toujours à l'esprit des parents fidèles et vigilants. Mais, hélas! bien des parents oublient leurs enfants dès qu'ils ne sont plus sous leurs yeux; et un grand nombre ne se soucient nullement de savoir où sont leurs enfants pourvu seulement qu'ils en soient débarrassés. L'enfant sort quand il lui plaît, peut-être passera-t-il plusieurs heures dans la rue semant à la foule, cherchant des distractions, et suivant avec insouciance le chemin qui le conduira bientôt au repaire du vice et du crime. Est-il étonnant que ce jeune cœur, abandonné au pouvoir de l'ennemi, porte bientôt les taches impures que lui ont imprimées les mauvaises compagnies! Est-il étonnant que cet enfant soit conduit pas à pas à la maison de jeu et au cabaret, et que, même avant que les parents se réveillent, il tombe dans l'affreux précipice ouvert devant lui!

S. M. SPIER.

Il y a dans les profondeurs de l'âme humaine des trésors intimes que la souffrance seule peut mettre au jour; de même qu'il y a des plantes comme le myrte, dont les feuilles recèlent un parfum exquis qui ne s'exhale que lorsqu'on les a froissées.

La charité rend au centuple en satisfaction au riche ce qu'elle donne en bien-être au pauvre.

LES SIGNES DES TEMPS

BALE (SUISSE), JUIN 1878.

EGYPTE.

Des amis en Egypte nous communiquent des nouvelles très-intéressantes de l'œuvre dans ce pays. Quelques personnes ont déjà reçu le Sabbat du Seigneur et la doctrine du prochain avènement de Christ. Les travaux de notre frère B. ont été bénis dans cette contrée. Comme en Italie il y a des âmes qui ont faim et soif de la vérité, et l'Esprit de Dieu agit pour préparer les cœurs à recevoir le dernier Message. Nous parlerons plus longuement de ce sujet dans la suite.

ITALIE.

LES nouvelles que nous recevons de l'œuvre en Italie sont des plus encourageantes. Des personnes sincères écoutent la vérité et la recherchent avec avidité. L'Esprit de Dieu agit pour convaincre les âmes de la vérité de l'Evangile dans toute sa pureté. Les frères sont très-encouragés. Prions que Dieu envoie des ouvriers dans sa moisson. Le Seigneur a certainement béni les travaux de notre cher frère Ribton.

PROGRÈS DE NOTRE ŒUVRE EN AMÉRIQUE.

LES rapports que nous recevons concernant le progrès de la vérité en Amérique sont des plus intéressants. De toutes les parties des Etats-Unis, nous apprenons qu'un grand nombre de personnes se convertissent à l'observation des commandements de Dieu, et reçoivent la doctrine du prochain avènement de Christ. Nos frères font de grands efforts pour l'œuvre de la publication. Ils s'occupent diligemment à répandre la vérité, en distribuant partout des traités et des journaux, et ceux de nos frères qui prêchent la Parole de Dieu travaillent activement à engager les hommes à se préparer pour le jugement. Nous donnerons d'autres détails dans notre prochain numéro.

AVIS AUX ABONNÉS.

Nous prions ceux de nos abonnés qui ne nous ont pas encore payé leurs abonnements de nous en faire parvenir le montant le plus tôt possible. Nos amis de France peuvent nous l'envoyer par mandat de poste, ceux d'Amérique peuvent l'envoyer au Bureau de l'Advent Review qui nous le fera parvenir.

Comme nous sommes à la fin de notre second volume, nos abonnés nous obligeraient en ne mettant aucun retard à leur envoi.

Nous remercions nos lecteurs de l'intérêt qu'ils ont pris à notre journal LES SIGNES DES TEMPS. Il continuera de paraître et nous espérons qu'avec l'aide du Seigneur, nous le rendrons aussi intéressant et aussi profitable que possible. Nous demandons les prières de nos frères dans cette œuvre qui est grande. Veuillez le Seigneur nous aider à présenter au monde les grandes vérités qui concernent les derniers temps, afin qu'un grand nombre de personnes soient converties à l'obéissance des commandements de Dieu, et se préparent pour la prochaine venue du Rédempteur.

LA RÉDACTION.

LES MORMONS.

Il y a en Amérique une secte connue sous le nom de mormons. Les membres qui composent cette secte ont, par leur vie scandaleuse, attiré un grand blâme sur la religion chrétienne. Ils n'acceptent point la loi de Dieu comme règle de conduite. Nous ne parlerons ici que de leur conduite à l'égard du sixième, du septième et du huitième commandement. Il a été prouvé en cour de justice que dans le but d'avancer les intérêts de leur secte ils ont, sous la direction de leurs chefs, commis et des vols et des meurtres. Il est connu du monde entier qu'ils enseignent et pratiquent la polygamie.

Lorsque nous montrons par la Bible que la foi en Christ ne nous dégage pas de l'obligation de marcher dans la conformité aux dix préceptes de la loi de Dieu, mais que

nous devons garder ces préceptes de tout notre cœur, selon les enseignements de notre Seigneur dans son sermon sur la montagne, quelques-uns de nos adversaires nous accusent d'être mormons. Cependant ils savent bien que notre doctrine est précisément l'opposé de celle des mormons. Au reste, dirions-nous que les personnes qui enseignent que nous ne sommes pas sous l'obligation de garder les commandements, enseignent le mormonisme, ce ne serait point une accusation injuste. Cette doctrine qui enseigne que la loi morale est abolie est un des premiers principes de la religion des mormons.

RÉPONSES AUX QUESTIONS D'UN FRÈRE D'ITALIE.

1. « Si le Sabbat était un signe entre Dieu et Israël n'est-ce pas une preuve qu'il n'était pas une institution destinée à la race humaine en général? » Voyez Ex. 31; Ezéch. 20.

Réponse. Ceux qui étudient soigneusement les circonstances de l'appel de la famille d'Abraham ne manqueront pas de voir que ce qu'il est dit concernant le Sabbat comme signe, ne prouve pas que le Sabbat ne fut pas fait pour toute la race humaine. Si toutes les nations avaient été fidèles à Dieu lorsque Israël fut choisi, et si, dans de telles circonstances, Dieu avait donné à ce peuple son Sabbat comme signe entre eux et lui, on aurait en quelque sorte eu lieu de dire que le Sabbat n'est qu'une institution judaïque. Mais lorsque Dieu choisit Israël pour qu'il fût son peuple, toutes les autres nations étaient devenues idolâtres. Le Sabbat et la loi morale furent donnés à Israël, non parce qu'ils concernaient particulièrement ce peuple; mais parce que tous les autres peuples s'étaient tournés vers les idoles. La raison pour laquelle le Sabbat était un signe entre Dieu et Israël se trouve dans Ex. 31: 17. Ce signe signifiait que le Dieu que les Israélites adoraient était celui qui a créé toutes choses en six jours, et s'est reposé le septième. Toutes les autres nations a-raient dû adorer ce grand Dieu et observer son mémorial qu'il établit au commencement (Gen. 2: 2, 3; Ex. 20: 11); mais elles avaient oublié Dieu et s'étaient tournés vers les idoles; c'est pourquoi le Sabbat, comme mémorial du grand Créateur, signifiait que les enfants d'Israël étaient les adorateurs du Dieu qui a créé les cieux et la terre. Les descendants de la famille d'Abraham étaient les seuls qui adoraient le Créateur; toutes les autres nations s'étaient tournées vers les idoles. C'est pourquoi le mémorial du Créateur devint un signe entre Dieu et Israël, non parce que ce mémorial était judaïque; mais parce que toutes les autres nations étaient dans la rébellion.

2. « Mais si le Sabbat devait être observé, pourquoi Christ n'a-t-il pas commandé que quiconque le profanerait fût mis à mort? »

Réponse. Ceux qui font cette question semblent n'avoir pas bien réfléchi à leurs paroles. Pourquoi Christ ne commanda-t-il pas que les idolâtres, les blasphémateurs, les meurtriers et les adultères fussent mis à mort, si c'était son intention que le premier, le troisième, le sixième et le septième commandement fussent observés? L'ordre de lapider ne faisait pas partie de la loi morale. Le Sauveur mit de côté ce système par cette parole: « Que celui de vous qui est sans péché, jette le premier la pierre contre elle. » Jean 8: 7. Ces paroles n'impliquent pas qu'aucune pénalité ne soit infligée pour la transgression de la loi de Dieu; mais elles signifient simplement que c'est à Dieu qu'il appartient d'infliger cette pénalité. Le péché est la transgression de la loi, et les gages du péché, c'est la mort. 1 Jean 3: 4; Rom. 6: 23. Cette pénalité sera infligée au jour du jugement dans le grand étang de feu! Apoc. 21: 8; 2 Pier. 3: 7.

3. « Mais Paul n'a-t-il pas enseigné aux Romains qu'ils étaient libres d'observer le quatrième commandement ou de le négliger, selon ce qui s'accorderait le mieux avec leur propre conscience? » Voyez Rom. 14: 1-6.

Réponse. Lorsque nous lisons la Parole de Dieu il est nécessaire que nous employions notre jugement. Quel est ici le sujet du discours de Paul? Est-ce la loi morale?

Dit-il: L'un est un idolâtre et l'autre un adorateur du vrai Dieu? L'un est un blasphémateur, et l'autre s'abstient de blasphémer? L'un observe le Sabbat et l'autre le néglige? Est-ce que telle est ici la nature de son discours? Nullement. Il dit que l'un croit qu'il peut manger de toutes choses, l'autre croit qu'il ne doit manger que des herbes. L'un estime un jour plus que l'autre, et l'autre estime tous les jours également. Or nous savons très-bien que la loi des dix commandements ne fait aucune distinction entre les choses que l'on doit manger et celles qu'on ne doit pas manger. Mais la loi cérémonielle prescrivait une telle distinction et désignait en outre un grand nombre de jours qui devaient être consacrés à diverses ordonnances et à diverses cérémonies. Voyez Lévi. 11 et 23. Ces lois n'étaient pas obligatoires, mais si quelqu'un croyait par motif de conscience devoir les observer, il n'était point blâmé pour cela. Mais lorsque Paul dans cette même épître, parle de la loi morale, il établit son autorité de la manière la plus emphatique. Rom. 3: 19, 20, 30; 7: 12; 8: 4.

4. « Quand Paul blâme les Galates parce qu'ils observaient les fêtes des patens (Gal. 4: 10), pourquoi n'excepta-t-il pas le Sabbat? »

Réponse. Une telle exception n'était point nécessaire; car le Sabbat du Seigneur n'appartient pas à cette classe de jours. Pour montrer ce que Paul enseignait comme premiers principes de sa doctrine parmi les Gentils, nous citerons Rom. 3: 19. Dans ce passage il dit aux Gentils que la loi parle à tous les humains, et qu'elle condamne tout le monde. Et dans le verset suivant il dit que c'est par la loi que nous est donnée la connaissance du péché. Ainsi chacun des commandements parle à toute la race humaine, et si les hommes veulent savoir si c'est un péché d'employer le septième jour à leurs intérêts temporels, il n'ont qu'à lire le quatrième commandement. Ensuite dans les versets 24, 25, Paul montre que nous avons le pardon par le sang de Christ, si nous nous repentons et que nous croyons. Et au verset 30 il déclare que notre foi en Dieu n'amène point la loi de Dieu, mais au contraire l'établit. Avec une telle déclaration nous pouvons affirmer que Paul maintenait l'autorité des dix commandements.

5. « Mais comment pouvez-vous faire accorder ce que Paul dit dans Col. 2: 14, 17, avec l'autorité du quatrième commandement? »

Réponse. Nous pourrions beaucoup plutôt demander si'il serait raisonnable d'appliquer ce passage à la loi morale. Les choses contenues dans cette loi ne sont pas des devoirs moraux; mais des cérémonies qui étaient une ombre de biens à venir. Le mot sabbats (pluriel, voyez le grec) est employé au verset 16. Mais dans la loi cérémonielle il y avait chaque année sept sabbats annuels, outre douze ou treize nouvelles lunes et trois fêtes. Lévi. 23. La loi cérémonielle fut clouée à la croix et entièrement abolie; la loi morale a rendu nécessaire la mort de Christ, comme sacrifice pour nos transgressions de cette loi. Le Sabbat du quatrième commandement est une partie de la loi morale.

6. « Pourquoi Christ n'a-t-il rien dit concernant la sanctification du Sabbat? »

Réponse. Dans son sermon sur la montagne notre Seigneur établit solennellement la perpétuité de la loi de son Père et enjoignit l'obéissance à tous les commandements. Matth. 5: 17-19. Il dit à ses disciples de prier que leur fuite de la Judée n'arrivât pas un jour de Sabbat. Matth. 24: 20. Ils firent cette prière pendant quarante ans. Il était impossible qu'ils priassent ainsi tout en négligeant le Sabbat. Les pharisiens avaient détourné le Sabbat de son but primitif par leurs superstitions, et notre Seigneur prit un soin tout particulier de corriger leurs fausses idées, ce qu'il n'aurait pas fait s'il avait eu l'intention d'abolir le Sabbat à la croix. Il dit que le Sabbat fut fait pour l'homme, se servant de la même expression que Paul emploie à l'égard du mariage, 1 Cor. 11: 9. Nous ne devrions jamais oublier que le Sabbat est une ancienne institution qui existait au temps de Christ, et qui possédait alors toute l'autorité de la loi de Dieu. Notre Seigneur et ses apôtres reconnurent cette autorité, et enseignèrent tous les hommes à faire de même.

NOUVELLES.

ORIENT. Les affaires d'Orient semblent devoir rester dans un état latent qui ne laisse pas d'inquiéter le commerce, en jetant l'inquiétude un peu partout. La Russie paraît tantôt vouloir céder aux prétentions de l'Angleterre, tantôt les repousser. D'un autre côté la flotte anglaise ne cesse de concentrer des troupes à Malte; plusieurs régiments de éipayes y ont été transportés depuis l'Inde. Enfin les cuirassiers anglais, qui avaient été envoyés aux Dardanelles, conservent leur position dans la mer de Marmara.

Les forteresses de la Roumanie sont toujours occupées par les Russes qui érigent également de nouvelles fortifications à San-Stefano; toutes sont armées de formidables canons Krupp. Au nord du golfe de Salonique, des combats incessants ont lieu entre les troupes turques et des bandes d'insurgés qui parcourent les monts Rhodope.

Les nouvelles de Crète portent que les Turcs ayant attaqué les insurgés crétois dans leurs positions d'Ali Kyano, de Platana, de Ketyro et d'Héracléon, furent repoussés et forcés de revenir dans leurs positions. Le combat continue et les Crétois sont renforcés par un grand nombre de volontaires grecs.

DERNIÈRES NOUVELLES. A la suite de démarches que le comte russe Schouvaloff a faites auprès du cabinet anglais, la Russie et l'Angleterre ont reconnu la possibilité de s'accorder sur les principaux points de la question d'Orient. Les difficultés qui empêchaient la réunion du congrès sont tombées, et il se confirme de plus en plus que la réunion de ce congrès européen est assurée.

Le Congrès se réunirait à Berlin et serait ouvert le 11 juin.

ANTILLES. Une dépêche de la Havane annonce qu'un tremblement de terre s'est fait sentir à Cuba et dans le Venezuela, 600 personnes ont péri. Un violent choc s'est fait sentir à Caraca.

Errata pour Avril, 1878.

1^{re} COLONNE. Page 169. Dans la « Prière pour l'Angleterre » lisez: « Dieu, qui de tout bienfait, *ceux* qu'on ait gratitude, » et 3^{re} Colonne, page 174, dans le « Cantique pour la Suisse, » 1^{er} vers, lisez: « En ce pays *brun* de la Grande-Bretagne, » et à l'avant dernier vers de la deuxième strophe, « Sur la terre, il n'est pas, tu le sais, deux *patrics*. »

L'HUMILITÉ est le meilleur préservatif contre les humiliations. L'homme songe à ce qu'il regrette ou à ce qu'il espère, et oublie d'apprécier ce qu'il possède.

CATALOGUE DES PUBLICATIONS FRANÇAISES.

LA SOCIÉTÉ DES ADVENTISTES DU SEPTIÈME JOUR tient en vente les brochures et traités suivants:

- 1^o Règne Millénaire. 16 pages. Prix 10 cts.
- 2^o Le Second Avènement; Objet et Proximité de cet Evénement, et Manière dont il aura lieu. 32 pages. 20 cts.
- 3^o Les Deux Trônes, représentant le Royaume de la Grâce et le Royaume de la Gloire. 32 pages. 20 cts.
- 4^o Le Jugement; ou les Enseignements de Daniel conduisant vers la Sainte Cité. 16 pages. 10 cts.
- 5^o Le Sanctuaire de la Bible. 16 p. 10 cts.
- 6^o Quel Jour Observez-vous? et Pourquoi? 8 pages. 5 cts.
- 7^o Explication de Matthieu Vingt-Quatre, ou Signes frappants de la Seconde Venue de Christ. 56 pages avec couverture. 50 cts.
- 8^o Le Sabbat de la Bible. 32 pages. 20 cts.
- 9^o Le Premier Message d'Apocalypse. 10 cts.
- 10^o Le Second » » » » 10 cts.
- 11^o Le Troisième » » » » 20 cts.
- 12^o Perpétuité des Dix Commandements. 40 pages. 25 cts.
- 13^o Les Souffrances de Christ. 32 pages 20 cts.
- 14^o Les Deux Lois. 16 pages. 10 cts.
- 15^o La Loi et l'Evangile. 16 page. 10 cts.
- 16^o Le Sabbat dans la Prophétie. 32 pages. 20 cts.
- 17^o La Vérité Présente. 24 pages. 15 cts.
- 18^o L'Esprit de Prophétie. 16 pages. 10 cts.
- 19^o Le Mémorial du Créateur. 16 pages. 10 cts.
- 20^o Le Salut par Christ. 16 pages. 10 cts.
- 21^o Christ dans l'Ancien Testament. 16 pages. 10 cts.
- 22^o Pouvons-nous Savoir? 8 pages. 5 cts.
- 23^o L'Avènement de Christ, sa Nature et la Purification du Sanctuaire. 48 pages. 30 cts.

S'adresser: Bureau des SIGNES DES TEMPS, Bâle, Suisse.